



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(FLASH)

DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE (DHA)

MEMOIRE DE LICENCE

OPTION : HISTOIRE

**LE ROLE DE MARC KOJO TOVALOU
HOUEYOU DANS LE MOUVEMENT
PANAFRICAIN**

Réalisée par :

Afiavi Carine GOUGNI

Sous la direction de :

Agossou Arthur VIDO

Assistant

Soutenu le 28 juillet 2016

DEDICACE

A notre très chère tante, Marguerite Cica GOUGNI. Pour les sacrifices et les efforts consentis à la cause de notre éducation et de notre dignité sociale. Dieu vous le revaudra au centuple, merci pour tout maman.

REMERCIEMENTS

A Dieu le Tout-Puissant et Marie qui défait les nœuds : pour avoir veillé sur nous et pour nous avoir prêté main forte dans la réalisation de ce projet.

A nos parents: Félicien GOUGNI et Victoire HOUNGUE pour leurs prières et pour tout ce qu'ils sont pour nous.

A monsieur Agossou Arthur VIDO : notre maître de mémoire et notre professeur de cours sur le panafricanisme. Merci de nous avoir donné goût à choisir un thème dans votre matière.

A monsieur Arthur ZANOU qui aux côtés de notre tante a contribué à notre éducation et à notre formation.

A Lucrette BABIO et Nadia BABIO, pour leur soutien quotidien.

A nos amies : Fiacrette HOUANOU et Evelyne IDOSSOU, pour tout ce que nous avons appris de la vie ensemble.

A monsieur Didier N'DAH : Maître-Assistant et chef du Département d'Histoire et d'Archéologie (DHA), merci pour tout ce que vous faites aux étudiants du DHA.

A tous nos enseignants du Département d'Histoire et d'Archéologie sans exception. Merci infiniment à vous pour tout ce que vous faites, pour toutes les peines que vous vous donnez afin que par vos enseignements, vos conseils, nous soyons épanouis et dévoués à la réussite.

Introduction

Le commerce négrier fut l'un des facteurs qui a entraîné la dispersion des Africains dans le monde et notamment dans les Amériques. Ces derniers (hommes, femmes et enfants) ont donc subi les méfaits de la servitude durant plusieurs siècles.

Toutes ces difficultés éprouvées ont conduit les Africains à une prise de conscience, de leur identité noire ; c'est-à-dire à se révolter afin que cesse cet état de chose. L'une des révoltes se manifestera au début du XIX^{ème} siècle à travers le panafricanisme qui est un vaste mouvement créé par les Afro-descendants et les Africains nés sur le continent. Ce mouvement a pour but de rassembler tous les descendants de la race noire dans un même creuset, en vue de valoriser leurs cultures et développer le continent au profit de ses ressortissants. Aussi, un pareil mouvement était nécessaire pour les Africains de cette époque dispersés aux quatre coins du globe. Ainsi, plusieurs éminentes figures de l'intelligentsia africaine et dahoméenne en particulier furent les tout premiers militants au sein d'un pareil creuset. Indignés par les exactions du pouvoir colonial, ces derniers vont œuvrer pour remédier à cette situation, tant sur le plan continental que dans la diaspora.

Dans le présent travail, nous étudierons les œuvres d'une élite dahoméenne de la diaspora en la personne de Marc Kojo Tovalou Houénou. En effet il fut l'un des tout premiers dahoméens au lendemain de la guerre de 1914 à développer des idéaux anticolonialistes et à lutter ardemment pour cette cause. Malheureusement, bon nombre de Béninois ignorent la vie et les œuvres de cet homme tombé les armes à la main en défendant le panafricanisme. Il s'agira pour nous de restaurer la mémoire et les actions de Marc Kojo Tovalou Houénou en faveur du mouvement panafricain.

Notre travail est essentiellement tributaire de la documentation écrite. Ainsi, après avoir consulté des mémoires et thèses au département d'histoire et d'archéologie, nous nous sommes intéressées aux ouvrages et thèses de la bibliothèque de notre université. De plus, la documentation a été complétée par des articles sur internet et toutes sortes de papiers utiles à la compréhension du personnage (ouvrages anciens et récents, coupures de presse). La consultation de ces documents nous a permis d'avoir des informations utiles pour notre étude qui est en réalité une synthèse de ce que l'on sait sur le personnage étudié. Ce travail sera décomposé en trois chapitres. Au premier chapitre, nous établirons sa biographie montrant sa vie avant le panafricanisme et les raisons liées à son implication dans le mouvement

panafricain. Ensuite au deuxième chapitre, nous parlerons du mouvement panafricain et de Marc Kojo Tovalou Houénou à travers son activisme et ses mouvements d'action, ses rapports avec ses pairs panafricains et les résultats de leur lutte puis nous évoquerons les difficultés rencontrées au cours de l'exercice panafricain. Enfin le troisième chapitre du travail nous permettra de connaître quelques actions menées par le personnage étudié en dehors du mouvement panafricain ainsi que les conditions liées à son décès.

CHAPITRE 1 : BIOGRAPHIE DE MARC KOJO TOVALOU HOUENOU

1-1) Sa vie avant le panafricanisme , (contexte de sa naissance et de ses études)

Notre étude a pour objectif de montrer le rôle joué par Marc Kojo Tovalou Houénou dans le mouvement panafricain. Cependant, il serait important de faire un bref aperçu sur la personnalité de l'homme à travers sa biographie.

Marc Kojo Tovalou Houénou est né le 25 avril 1887 à Porto-Novo de Joseph Tovalou Houénou et de la princesse NajoThérèsa. Mais selon d'autres versions, il serait né en 1885 à Ouidah¹ ou encore en 1877 à Porto-Novo². Marc Kojo Tovalou Houénou est un enfant légitime faudrait-il le préciser car il est né dans une union sacrée entre ses parents. Sept mois environ avant sa naissance, ces derniers connurent la célébration de leur mariage, chose rare dans un contexte de colonisation où les peuples africains, en particulier les Dahoméens étaient encore attachés à leurs coutumes et divinités. Quelques jours après la naissance, Marc fut initié selon les rites de la cérémonie *Agbassayiyi*³ par sa famille et un mois après, soit le 29 mai 1887, en l'Eglise Notre Dame de l'Immaculée Conception de Porto-Novo, il fut baptisé et reçu le prénom de Marcos qui n'est autre que la consonance portugaise de Marc ajouté à celui de Kojo pour être né un lundi. Il fut élevé sous le regard bienveillant de ses parents qui ne lui refusaient rien.

A ce niveau, permettez-nous de faire un bref aperçu sur ses parents avant de poursuivre nos analyses. Son père Joseph Tovalou Houénou est le fils de Padonou Houénou qui était nommé conseiller du roi Glèlè (1858-1888) à la suite de son père Azanmando Houénou, mais Padonou Houénou fut confronté à quelques problèmes dans l'exercice de ses fonctions et fut mis en résidence surveillée pour avoir négocié avec des commerçants européens et brésiliens de Porto-Novo. Aussi préférerait-il à Kondo, futur roi Béhanzin, son frère Ahanhanzo. Ainsi après la mort du roi Glèlè, Kondo réussit par des manœuvres à destituer Padonou Houénou, qui meurt en prison en 1887. En plus de cela les membres de sa lignée seront persécutés et leurs biens confisqués. C'est donc sans doute dans ces situations que Joseph Tovalou, le père de Kojo s'enfuit et s'installe à Porto-Novo loin de Kondo. Très tôt, il fit asseoir une base

¹ Clément Lokossou, *La presse au Dahomey 1894-1960 Evolution et réactions face à l'administration coloniale* Thèse pour le Doctorat de 3^{ème} cycle D'histoire, p.112.

² Basile L. Guissou, *La place et le rôle des anciens combattants (1914-18 et 1939-45) dans les luttes pour l'indépendance politique du Burkina Faso*, conférence sur le cinquantenaire de l'Armée Burkinabè, Ouagadougou, 23 Août 2010, p.5.

³ Cérémonie coutumière des Fons du bas-Dahomey suite à la naissance d'un nouveau-né qui rassemble toutes les vieilles tantes gardiennes de la tradition au cours de laquelle est révélé à l'assistance le nom du Djoto, l'ancêtre dont l'esprit protège le nouveau-né et qui a parrainé cette naissance.

solide où il nouera des amitiés avec les autorités du protectorat, auprès des commerçants européens et brésiliens, avec des pères missionnaires. Il se fera le nom de grand entrepreneur puisqu'il investira dans plusieurs domaines afin de se faire une dignité sociale et un prestige financier. On le remarquera dans le domaine de l'immobilier avec la construction des bâtiments palmeraies, propriétaire d'un restaurant, d'une boulangerie et d'une boucherie. Plus intéressant, il passait des contrats avec les Français pour le ravitaillement de leurs troupes. Il s'était rangé ainsi du côté de ces derniers puisqu'il comptait des amis parmi eux. Il était membre du parti français et participait même à la direction des opérations. Peut-être cherchait-il à rendre justice à son feu père et la manière dont les siens ont été persécutés ? Quoi qu'il en soit, selon nos sources d'informations, le Général Dodds fut aidé par Joseph Tovalou pour ce qui était d'arrêter le roi Béhanzin et ce dernier ne trouvait satisfaction que lorsque le roi se livra le 20 Janvier 1894 à Atchérigbé. Cette collaboration dont il avait fait preuve au côté des Français pour conquérir le Dahomey renforçait ses liens avec la France et consolida sa position sociale. Aussi fut-il un assoiffé de justice pour ce qui concernait les actes de violences exercés sur les colonisés. Il fit venir au Dahomey un jeune avocat du nom de Germain Crespin et usera de son autorité pour corriger avec l'assistance de ce dernier bon nombre d'abus commis par les administrateurs et chefs indigènes. Il fut aussi remarqué dans le cercle d'Allada, ayant été informé des exactions commises par plusieurs commandants de cercle tels que Léonce Combes et René Bertheux à Abomey. Joseph intervient auprès du gouverneur Nouflard. Faute de réagir, Joseph provoqua alors la venue de la mission d'inspection Kerdidier à la suite de laquelle Combes fut arrêté, Bertheux muté et le gouverneur Nouflard rappelé⁴. Il avait aussi un grand talent de négociateur dans d'autres affaires liant directement la colonie à la France. Nous faisons ici allusion à l'exposition de 1900 à Paris où le chef de la colonie lui confia la délicate mission d'intervenir auprès de la maison royale d'Abomey pour l'emprunt officiel de divers symboles royaux (trônes, sceptres, sabres d'apparat, parasol, etc.) qui seront destinés à être exposés à Paris et qui devaient représenter une contribution de la jeune colonie à la prestigieuse manifestation. Mais face au refus des princes d'Abomey, Joseph déployait ses talents, réussait l'opération et par son biais, les objets avaient été effectivement exposés⁵.

Ses mérites lui ont valu pour récompense par l'administration coloniale diverses décorations aux nombres desquelles : la Légion d'honneur, le Mérite agricole, l'Etoile noire du Bénin et

4 Emile derlin Zinsou et Luc Zoumènou, *KojoTovalou Houénou précurseur, 1887-1936 pannégrisme et modernité*, p.45

⁵ Ibid.

l'Ordre royale du Cambodge. Par ailleurs, il sera nommé chef de la collectivité Houénou le 26 mars 1894. Il était devenu un homme influent, respecté et beaucoup considéré des siens ainsi que des étrangers.

Marc Kojo Tovalou Houénou est de sang princier par sa mère. Najo est l'une des petites filles du roi Guézo et la sœur de Kondo futur roi Béhanzin qui prendra plus tard le nom de Maria Thérèse par son baptême catholique. Grande complice de son mari, elle l'aidait dans ses entreprises notamment celle du ravitaillement des troupes de Dodds. Malheureusement elle meurt alors que Kojo n'avait que sept ans.

Avant d'approfondir notre étude, permettez-nous de ressortir de quoi ont été fait les années d'étude de ce dernier. Les années d'étude de Marc Kojo Tovalou pourraient être scindées en deux parties dont l'une au Dahomey et l'autre à l'étranger. Pour ce qui concerne son cursus au pays, Kojo entra à l'école des Pères des Missions Africaines de Lyon les «Padri»⁶ ou SMAL⁷ de Porto-Novo à six ans.

Son père Joseph à l'instar d'autres Dahoméens ayant pris conscience du rôle qu'allait jouer l'école dans la société, et surtout concernant la réussite sociale n'a pas hésité à envoyer sa progéniture à l'école. Il voulait aussi parvenir au même rang social d'aisance que les Brésiliens. Mais au-delà de tout, il avait compris que l'école pouvait garantir une sécurité matérielle, puisque les fonctionnaires de ce temps étaient épargnés de la vie paysanne. Ainsi Kojo bénéficiait d'un enseignement de la part des Pères missionnaires basé sur la religion.

L'enfant Marc Kojo combinait aisément l'école à son milieu social puisqu'il n'avait provoqué de rupture quelconque entre les deux. Animé d'une intelligence remarquable que lui reconnaissaient ses proches, il bénéficiait d'une bonne formation et d'une réputation favorable car les Pères missionnaires ont su combiner la morale chrétienne à une pratique de l'enseignement semblable à celle de la France de cette époque. En tout, les devanciers de l'école à travers le Père Francis Aupiais s'attelaient à faire comprendre à ces jeunes l'importance du chemin emprunté qu'était l'école puisqu'il va jusqu'à dire : « L'école est une femme ; elle n'admet pas les rivalités de sérails⁸ » En d'autres termes, ils devaient se consacrer rien qu'aux études et seulement aux études. Aussi comme première leçon, il fallait retenir et maîtriser la langue française et même s'approprier les valeurs occidentales comme

⁶ Signifie père ou religieux, c'est un mot portugais traduit en Fon ou en Yoruba.

⁷ Société des Missions Africaine de Lyon

⁸ Emile Derlin ZINSOU et LucZoumenou, KojoTovalouHouénou, op.cit. p.50.

étant les leurs. On peut dire en quelque sorte, que la France s'attelait à garder prisonnier l'esprit de ses jeunes instruits en propageant en eux les valeurs et la civilisation française. En tout cas pour ceux inscrits ici au pays, voilà le sens dans lequel l'enseignement était orienté, tout faire afin que ces jeunes développent un grand amour pour la Grande Patrie⁹. Nous nous posons la question de savoir si c'est pour ces raisons que Marc Kojo à l'âge adulte et même devenu anticolonialiste continuera de vouer une affection particulière à cette France ? L'enseignement donné par les Pères missionnaires avait une limite ici au pays, ils n'assuraient la formation au-delà de la septième ce qui sans doute équivaut au certificat d'étude primaire d'aujourd'hui (CEP). Alors après cette étape de la formation deux possibilités s'offrent à ceux qui s'en sortent. Soit, ils sont employés sur place afin de mettre les expériences acquises au service des leurs, dans les maisons de commerce du pays et dans l'administration coloniale ou encore ils sont recrutés comme moniteurs dans des écoles fondées par les pères. A défaut de ces voies ouvertes, ils choisissent d'aller tenter leur destin en Europe, dans le but de poursuivre les études pour évoluer et aussi se spécialiser dans un domaine précis de connaissance. Seulement empruntent ce chemin ceux dont les parents sont aisés avec une capacité matérielle raisonnable, trop jeunes et poussés par le désir de réussir faute de se confronter à la vie active. Ces raisons ont poussé Joseph Tovalou à envoyer Marc Kojo en France poursuivre ses études.

En 1900, alors que ce dernier devrait avoir treize ans, il fit son premier voyage à l'étranger. Plus précisément en France et fut inscrit au pensionnat Saint Jean-Baptiste de la Salle, appelé aussi Saint-Genèse à partir de 1905 sous le numéro matricule 213 et sous le nom Marc Tovalou Quenum Joseph eut la délicatesse de le confier, aux Frères de l'école de Saint Genèse de Bordeaux. Confié aux Frères de l'école Saint Genèse, il sera élevé dans l'institution lasallienne de la rue Saint-Genèse à Bordeaux, loin du regard et de la surveillance paternelle.

L'objectif du voyage qui était de poursuivre les études serait-il atteint ? Dans quelle atmosphère ? En réponse à ces questions, nous dirons simplement que les Frères et le pensionnat visaient à former des chrétiens aux vertus patriotiques et des hommes adaptés aux réalités de leur milieu. Ils avaient rompu avec la tradition jésuitique de l'enseignement et inauguré un nouvel humanisme qui ne se référait plus à l'antiquité gréco-latine mais se définissait en fonction du monde contemporain. Le programme est axé sur deux éléments principaux que sont une grande variété de matières pour faciliter aux collégiens le choix d'une profession et aussi une orientation religieuse et civile. Entre autres matières enseignées, il y

⁹ La France.

avait le latin, le grec, le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand d'où Marc Kojo prenait goût et maîtrisait plusieurs langues. D'autres matières étaient dispensées pour contribuer à l'éveil psychologique de l'enfant parmi lesquelles figuraient la musique, le chant et la peinture ajoutées à des cours de maintien et de diction où on apprenait aux élèves les bonnes manières. C'est sûrement par ces dernières que Kojo deviendra plus tard un homme du monde sachant se tenir avec aisance et s'exprimer correctement et c'était le but même de ces cours selon les Frères de Saint-Genève : Parvenir à façonner la personnalité des apprenants en faisant de ceux-ci des hommes pleinement complet dans tous les domaines de la vie.

Conscient de réussir, Marc Kojo s'appliquera et s'adaptera facilement à son milieu d'accueil. Il aimera l'enseignement qui lui était dispensé et pour preuve tous les relevés des compositions mensuelles montrent qu'à partir de 1901 jusqu'à l'année du baccalauréat il a été régulièrement parmi les quatre premiers de sa classe. Ce talent lui a valu de nombreux prix en religion, de maintien et de diction en anglais. Garçon sérieux constamment appliqué et par-dessus tout assoiffé de savoir. Son père Joseph en était fier et pour l'encourager l'autorisait à passer ses vacances de 1902 à Londres en Angleterre sous la surveillance des Frères de Saint Genève qui s'y rendaient également. Joseph fit tout pour que cet enfant soit heureux puisqu'aucun souci matériel n'a pu assombrir l'atmosphère des études de Marc Kojo. Même avec la cherté des frais de pensionnat augmentant d'année en année entre 1500, 2300 et 3800 francs de 1900 à 1906, Joseph soldait tous ces frais. On comprend alors pourquoi ce désir de Marc de s'appliquer au travail. Conscient de l'investissement que faisait son père il avait obligation du résultat. Ainsi, en juillet 1905 Marc obtenait la première partie du baccalauréat et un an après en juillet 1906, ses efforts furent couronnés du baccalauréat en philosophie, la même année il réussit au premier examen du baccalauréat de droit et au concours d'entrée à l'école supérieure de commerce de Bordeaux.

En somme, le but visé est en partie atteint puisqu'il commençait à se faire une personnalité. Deux professeurs l'ont marqué de façon indélébile durant son cursus. Il s'agit d'abord de monsieur Sagaspe, le Frère Lifard Fortuné. Il était selon lui un homme extraordinaire, un modèle d'une intelligence remarquable. C'était son professeur de philosophie, des sciences naturelles et de politesse. L'autre qui influençait Marc était l'abbé Bertrand car en dehors de ses cours il initiait ses apprenants à la découverte de la richesse de la liturgie et à la lecture des Pères d'Eglise.

Nous avons fait référence à ces deux personnes car c'est en quelque sorte à travers eux que Marc Kojo développa ses valeurs humaines à savoir : la bonté, la douceur, la loyauté, la pureté, la piété, le souci des autres et la tolérance. Ayant appris à vivre en communauté et à développer la vie associative, il fut tout jeune membre d'une société littéraire dite « Académie » qui a connu quelques célébrités. Les adhérents de cette association s'étaient fixés pour objectif au-delà de leur formation, l'art d'écrire et de s'exprimer. Savait-il déjà qu'il avait un rôle à jouer dans la vie publique, pour ce qui sera de s'exprimer devant des milliers de gens, soutenant des thèses et défendant des causes ? En tout cas, nous avons fait référence à cette société littéraire pour vous permettre de connaître d'où il a hérité et cultivé son talent de grand orateur.

Nous avons déjà montré comment les efforts scolaires de Marc Kojo ont été couronnés de succès en 1906. Reste donc à démontrer ici de quoi a été fait sa vie estudiantine et ses résultats universitaires. Admis à l'université, il s'inscrit en droit et en même temps en médecine. Tout de suite, nous nous demandons pourquoi ce double choix ? Est-ce parce qu'il avait déjà un destin tout tracé pour ce qui sera de défendre la cause des autres ? Puisque le droit ou le métier d'avocat se fondait généralement autour de cette option et voilà que lui-même était un grand homme de justice et d'humanité.

La médecine en complémentarité au droit, pour apporter au moment opportun son aide aux nécessiteux ? Ce que nous allons faire de notre vie est toujours le reflet de nos inspirations, c'est sûr, Marc Kojo n'a pu faire de tel choix de métier au hasard et même si c'était le cas, nous pensons qu'il fut certainement poussé par le destin dans une pareille direction.

Il combinera les études à des leçons particulières de sanskrit qui n'est autre qu'une ancienne langue indienne équivalent à la langue liturgique des religions indiennes comme l'Hindouisme. Tout ceci vient montrer la diversité de l'homme, son désir de tout comprendre et son acharnement à découvrir les mystères. Il perfectionnera son anglais et prendra des cours de musique pour son épanouissement. Même devenu étudiant, il était resté au pensionnat Saint-Genève car le collège réservait quelques chambres à ses anciens élèves désireux d'y séjourner en étant étudiant et Marc optait pour l'inscription à l'association amicale des anciens élèves de Saint-Genève dès octobre 1906 à défaut de se chercher un appartement en ville bien qu'étant devenu majeur. Précisons qu'il bénéficiait encore du soutien financier de son père, qui montera jusqu'à six mille francs après 1906.

Marc Kojo dans son enfance comme dans la fleur de l'âge restera un homme libre faisant ce qu'il voulait faire sans être contraint. Ainsi, on l'apercevra comme membre de l'association française de la jeunesse catholique¹⁰. Il participe aussi au groupe d'étude sociale formé par d'anciens élèves de l'école pour mener des réflexions et des causeries sur divers sujets. Aussi, il participait aux fêtes de l'Amicale des Anciens et aux conférences caritatives. On comprend la particularité de la personne de Marc pour ce qui, est de l'indulgence et l'amour du prochain puisqu'il en fit pleinement preuve à l'âge adulte.

Lorsque nous revenons sur les résultats des efforts consentis à l'université, il ressort que ces derniers furent également concluants. En juillet 1907, il est reçu à l'examen du certificat d'étude physique-chimique-naturelle (PCN), classé huitième sur trente-trois candidats et vingt-trois admis. Le même mois, il obtient le baccalauréat en droit. En 1908, il eut sa licence en droit et s'inscrit comme avocat au barreau de Bordeaux. Pour ce qui concerne la médecine, ses résultats ne seront pas aussi bon car il n'a pu devenir docteur avant le déclenchement de la guerre de 1914. C'est donc ce qui en ressort du long voyage de Marc Kojo pour ce qui concerne son cursus scolaire et universitaire à Bordeaux en France. Le rêve est achevé car il a bien réussi sur le plan scolaire ainsi qu'académique. Qu'advient-il donc de ce jeune esprit suite à l'obtention de son diplôme ? Nous découvrirons qu'en 1911, il quittera Saint-Genève pour un appartement dans lequel il s'installera en ville.

Après ses études Marc n'a guère opté pour l'option de rentrer au pays ce qui sera d'ailleurs juste et compréhensif après plus d'une décennie d'absence. Il entamera au contraire des démarches pour que lui soit accordé la nationalité française mais ceci en vain. Comme si les Français étaient conscients du rôle et du poids qu'il deviendra dans leur société et même dans leur vie quotidienne en matière de justice. De toute façon avant 1914 il aurait manifesté la volonté d'entrer dans l'administration coloniale¹¹. Mais ce n'est qu'en 1915 après sa démobilisation, qu'il obtiendra sa naturalisation par décret du 11 juillet¹². Il devient donc Français sur papier. Nous ne nous fatiguerons jamais de le préciser, Marc acquit une connaissance générale touchant la vie de société. Nous dirons simplement qu'il était un homme dont la notoriété mondaine était établie.

Dès les premiers instants de la guerre, sans être obligé, Marc Kojo Tovalou Houénou se fait enrôler et s'engage librement et volontairement dans l'armée française puis combatta à

¹⁰ C'était une formation se fondant essentiellement sur le militantisme chrétien

¹¹ Affirmation de François Coty dans un livre paru en 1931.

¹² Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalouHouénou, *op.cit.* p.64.

Douaumont et à Verdun comme médecin-militaire. Il fit preuve de courage et de dévouement dans son rôle de médecin auxiliaire. Malheureusement au bout d'un an et demie, il fut blessé, contracta une grave maladie et fut réformé numéro un avec pension à titre définitif. Il avait alors le grade de sous-lieutenant. Cette participation était une manifestation sincère d'attachement à la France comme il le confirmera plus tard au cours d'une conférence : « Ma sympathie, mon affection, mon amour pour la France ne sauraient faire aucun doute jusqu'aux heures critiques de 1914, sans aucune violence extérieure, spontanément, j'ai assuré le devoir de tout citoyen, et j'ai exposé ma vie comme tous les Français ». ¹³

Il sera par la suite très choyé dans la haute société française. Mais comme le sang qui coule dans nos veines nous rappelle toujours nos origines, il lui fut impossible d'oublier qu'il appartient à la famille de Béhanzin déporté et exilé par les Français et sera interpellé à emprunter le chemin à lui tracer par le destin. Au lendemain de la guerre, on remarquera un homme vif avec un grand appétit de la vie, un homme assez communicatif sachant faire partager sa conviction à un auditoire. Les résultats des expériences oratoires acquises à Saint-Genèse sont ainsi mis en pratique. On l'aperçoit également comme un Français à part entière puisqu'il assit une base de culture occidentale solide, diverse et concrète profondément assimilée depuis l'enfance et dans laquelle il se sent à l'aise.

Notons cependant qu'il n'était pas le seul jeune Dahoméen à faire preuve de bravoure, dans cette entreprise de participation à la guerre. Nous avons découvert que dès les premières heures de la guerre les jeunes lettrés de Porto-Novo ont aussitôt écrit au lieutenant-gouverneur du Dahomey Charles NOUFFLARD exprimant leur désir de participer aux combats au côté de la France, puisqu'ils estimaient être concernés étant les fils adoptifs de la Grande Patrie. Leur pétition se résume comme suit :

Monsieur le gouverneur, la France est en guerre avec l'Allemagne. Notre place à nous ses ENFANTS d'adoption est à ses côtés, sous son drapeau. L'heure qui a sonné et que nos vœux veulent glorieuses est pour nous aussi un appel de devoir filial. Nous y répondons en nous mettant à la disposition de la Grande Patrie. Nous offrons à la France toutes les forces de notre ardente jeunesse, jusqu'au sacrifice. Qu'ELLE nous accueille dans les rangs de ces soldats. ¹⁴

Suivant cette pétition, on remarque aisément que les jeunes instruits ont été formés et dans leur cœur était réservé un amour aussi grand qu'un océan à la France au point où ils savaient qu'ils devraient être au côté de cette dernière en cas de difficultés. Cette initiative de pétition adressée au gouverneur relève de l'œuvre de Casimir AbokiTovalou Quenum, qui n'est autre

¹³ Emil Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalouHouénou, *op.cit.* p.66.

¹⁴ Emil Derlin Zinsou et Luc Zoumènou KojoTovalouHouénou, *op.cit.* p.67.

que le frère de Marc Kojo qui était un employé du gouverneur local sorti de l'Ecole Normale de Saint-Louis du Sénégal. Certains parmi ces jeunes qui ne pouvaient pas participer à la guerre exprimaient des regrets et même des sentiments de désolation, tel fut le cas de Paul Hazoumè dont la tristesse se résumait en ces phases :

J'avais vingt-quatre ans et je voulais vraiment participer à cette guerre. Je m'étais présenté au bureau du recrutement de Porto-Novo, où on m'avait déclaré inapte. Ne voulant pas accepter cette sentence, je me suis rendu à Cotonou dans le même but. Là encore, je fus tout aussi déçu et je me résignai alors.¹⁵

Alors que les Dahoméens manifestaient leur promptitude à participer à la guerre, qu'en était-il des Français, les enfants légitimes de la Grande Patrie ? Il nous a été révélé qu'ils se manifestaient à contre cœur pour ne pas dire qu'ils n'étaient pas entrés en guerre de gâité de cœur. Il nous vient à l'esprit de savoir si les jeunes Dahoméens n'ont pas été poussés par des notables ou encore des aînés afin de se manifester pour la cause de la France ? De toutes les façons, les réponses n'ont plus grande valeurs aujourd'hui. Nous avons juste voulu clarifier les choses sur comment les Dahoméens avaient spontanément pris part à cette guerre et le rôle joué par Marc Kojo Tovalou.

A cette étape nous sentons l'obligation de vous dire que tel fut son sort juste après les études, se fait enrôler comme soldat médecin dans une guerre qui concernait le pays colonisateur. Comme nous l'avons déjà dit, il vouait une grande affection pour la France, alors comment est né le désir de défense des colonisés ? Quels furent les vrais mobiles l'ayant poussé au mouvement panafricain ?

1-2) Les raisons liées à l'implication de Marc Kojo Tovalou Houénou au mouvement panafricain.

Au tout début de notre étude, nous nous sommes proposées de ressortir le rôle de Marc Kojo dans le mouvement panafricain, mais, nous avons montré combien d'estime il avait pour la France jusqu'à participer à la grande guerre. Pourquoi donc s'est-il impliqué dans le mouvement panafricain ? Avait-il oublié son devoir envers la France, qui était, s'il était l'un de ses fils serait de soutenir l'œuvre colonisatrice et même d'œuvrer aux côtés des Blancs pour que soit pérennisé la colonisation ? Il convient donc d'apporter quelques essais de réponses suivis de quelques analyses.

¹⁵ Ibid.

En effet, tout basculera dans sa tête après la guerre. C'est au lendemain de celle-ci qu'on verra un homme décidé à devenir public pour ne pas dire politique. Pendant la guerre d'innombrables promesses ont été faites aux colonisés afin que ces derniers participent aux combats. Au nombre de celles-ci figuraient la révision de leurs conditions de vie et de travail, la suppression du code de l'indigénat ou pour tout conclure en un leur droit à l'auto-détermination. Mais, de malheureux constats ont été observés, car aucune des promesses ne sera honorée. Ainsi, commencera l'idée de revendication de ce qui leur est dû comme récompense pour avoir combattu au côté de la France et on assistera à une multiplication des mouvements revendicatifs dans tous les pays colonisés ayant participé aux affrontements. Ces derniers étaient comme poussés par la démence car on aurait vraiment dit qu'ils étaient animés de folie. La folie de devenir autonomes, libres et c'est ce cri qui sera désormais le chant commun dans toutes les colonies.

Pour avoir été enrôlés dans la guerre, les colonisés avaient pris conscience de leur statut d'homme à l'égal du Blanc car sur le terrain il paraît qu'ils avaient combattus mieux que ces derniers d'où le mythe de l'invincibilité de l'homme blanc sera levé. Les Noirs autrefois réprimandés, affamés, astreints aux travaux forcés et écrasés d'impôts commencèrent à lever la voix. Pour définir de nouvelles bases sociales leur permettant de se faire valoriser, ayant compris qui ils étaient vraiment. Ils commencèrent alors à multiplier sans cesse des associations de syndicats, de revendications affichant ainsi donc leur maturité politique. Marc Kojou sera de leur côté comme étant un assoiffé de justice ce qui est remarqué à travers ses voyages, ses conversations et sa prise de position. Pour ce que nous savons il proposera d'énormes réflexions à ces compatriotes dahoméens dans cette lancée de la prise de conscience.

Pour mieux connaître le personnage qui fait objet de cette étude, il convient d'élucider certaines choses. En réalité, dès son jeune âge il œuvrait déjà pour ce qui est de l'égalité et de la justice et pour preuve alors qu'il était âgé entre dix et douze ans, à la veille de son départ pour la France, son père Joseph l'ayant amené pour se recueillir et implorer la protection et les bénédictions sur les tombes de leurs ancêtres, ce dernier lui fera quelques remarques, sa négligence et son omission pour ce qui relève du baptême de ses frères issus d'une autre mère. Ainsi, il entreprenait avec sa grande sœur Emilienne les démarches nécessaires auprès des pères afin que le baptême se fasse. Plus étonnant encore, sa sœur et lui furent les parrains de leurs demi-frères et sœurs. Comprenez alors qu'il a dès sa tendre enfance le souci du bien être des autres. Lorsque nous revenons sur les mobiles l'ayant guidé au panafricanisme, on

retrouvera les idées selon lesquelles pour lui aucune langue n'est inférieure à l'autre et aucune civilisation supérieure à l'autre. Mais, au-delà de tout, c'est l'influence et la prépondérance politique qui serait à la base de leur formation et leur évolution. Et aussi la supériorité évoquée par les Européens pour justifier leur domination sur les peuples colonisés est purement politique mais mieux ces derniers sont capables de s'adapter au monde moderne et de faire l'effort de rattraper rapidement le retard technique et pour ce faire, il leur faudra une prise de conscience et des représentants capables de défendre leurs causes.

Kojo Tovalou s'engagera résolument dans le combat politique en 1921, en se rapprochant du Parti Communiste Français (PCF) et en entretenant des liens avec Marcus GARVEY, où il fera parvenir des exemplaires de la revue *Négro World* au Dahomey par l'intermédiaire d'un de ses fils. En mars de la même année, il publie un livre bleu qui est le premier tome d'une œuvre intitulée *L'involution des métamorphoses et des métempyscoses del'univers*. Dans cet ouvrage, il consacrait des parties, à ressortir ses ressentiments à la guerre en montrant l'importance que celle-ci a revêtu dans sa vue des choses. A la page 59 de ce livre, on pourra lire : « N'ayant pas abdiqué mon âme en venant en Europe j'ai compris que la civilisation est une immense bouffonnerie qui s'achève dans la boue et dans le sang comme en 1914 »¹⁶. Mais il va loin quand on remarquera qu'il mettra les Européens en garde lorsqu'il sortira certains propos d'éveil de conscience comme : « L'Afrique n'a pas encore apporté sa contribution à la vie de la cité, à la civilisation, son tour viendra. Méfiez-vous de ces hommes de bronze leur force et leur lumière étonneront vos pays de brumes : le soleil est chez eux. »¹⁷. A travers cette pensée il ne fait plus aucun doute, là même s'érigent les vraies raisons pour participer au mouvement panafricain car il prouve qu'il garde une ferme confiance en l'avenir du continent noir et dans les civilisations africaines. Il développera aussi une certaine conviction et fera ainsi ressortir son rêve pour l'humanité en critiquant la colonisation et en incitant ses "frères" à se réveiller de leur ignorance lorsqu'il emploie des thèmes comme la liberté et ceci transparaît à travers : « Nous oublions constamment que la liberté est située dans l'avenir et non dans le passé [...] L'avenir, l'inconnaissable, c'est bien le champ où se bat notre liberté, le passé reste à jamais déterminer.[...] La tradition est la conscience de ceux qui n'en ont pas, ils sont la majorité: gardons la religieusement. »¹⁸ Il montre ainsi donc que l'Afrique est vertueuse de traditions et capable d'affranchir l'étape de développement au même titre que l'Europe. A travers cette idée : « Un guide étranger

¹⁶ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalouHouénou, op.cit. p.106.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalouHouénou op.cit. p.107.

disparaît et meurt : la conscience ne meurt pas, elle peut même nous survivre. Il faut une seconde pour concevoir et achever son œuvre ; il faut des siècles et davantage, pour l'exécuter. L'architecte meurt. Les siècles voient s'élever la cathédrale. »¹⁹ Tovalou exprime clairement qu'il faudra mener de rudes luttes pour atteindre l'objectif visé. Suivant son point de vue, nous remarquons que c'est par des luttes que l'Afrique retrouvera son niveau de rayonnement. Il laisse entendre qu'il a des idées mais, qu'il faudra du temps pour les réaliser. Mieux on comprend qu'il voudrait exprimer son désir de réaliser ses rêves et atteindre les objectifs visés afin que les générations futures en profitent. Et il va conclure en disant : « La victoire est faite de beaucoup de défaites » pour réaffirmer sa conscience des difficultés du chemin emprunté.

Malgré l'affection qu'il éprouve pour la France, il développe des idées d'aide à l'Afrique. Dans cette optique viennent s'ajouter d'autres éléments qui finissent par confirmer la position de Marc Kojo Tovalou Houénou, et qui d'ailleurs sont à notre avis les vraies raisons de sa participation au mouvement panafricain. Il s'agit des incidents de Montmartre et de Montparnasse suite auxquels Tovalou s'érigera en ardent défenseur des droits de l'homme et en particulier de la race noire. Il est radical pour ce qui est de défendre la race noire. Ces incidents constitueront pour lui le départ, la base même de son action politique. Suites à ces incidents, il sera vraiment déçu, lui qui désirait collaborer avec le pouvoir colonial aura désormais pour objectif que d'user de tous les voies et moyens pour faire rayonner la justice et l'égalité des droits humains en faveur de la race noire.

Tout commence par un fait divers. Mais il est important de clarifier certains points d'ombre. Après la guerre de 1914, bon nombre de soldats américains démobilisés avaient prolongé leur séjour en France. Ils étaient donc appelé à cohabiter avec les Noirs, alors que la ségrégation raciale existait encore chez eux. Ainsi donc, ces américains (Blancs) refusèrent de monter dans des bus ou avaient déjà pris place quelques sous-officiers noirs d'Afrique et de Madagascar de l'école militaire de Fréjus²⁰. En somme, ils ne voulaient sentir ni de près ni de loin les Noirs. C'est dans ces conditions que le 29 juin 1923 à Montparnasse, le gérant du bar *le Jocket* expulsa Marc Kojo Tovalou de son établissement sous le seul prétexte qu'il était Noir et les Américains présents ce jour ont approuvé une telle réaction. Ainsi, Tovalou saisit le député Blaise Diagne qui à son tour, fit part au président du conseil, Raymond Poincaré de ces incidents regrettables ; Poincaré rassura Diagne et lui promit que des sanctions sévères

¹⁹Ibid.

²⁰ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalou Houénou, op.cit. p.132.

seront prises désormais contre les tenanciers d'établissements (hôtels ou bars) qui prétendraient faire une distinction entre Blancs et Noirs. Il affirme au député la ferme décision du gouvernement français d'empêcher que de pareils incidents se renouvellent. « il convient – ajoute Poincaré – de rappeler aux étrangers se trouvant en France qu'ils sont tenus d'y oublier leurs préjugés et de respecter le principe de l'égalité des races garanties par les lois françaises. »²¹ Un décret ministériel publié dans la presse le 2 août 1923 prouve que Poincaré a tenu parole.

Tout comportement raciste où ségrégationniste devrait se taire et une vie de symbiose doit s'observer si le décret ministériel publié dans la presse le 2 août 1923 doit être respecté. Mais, au lendemain même de cette publication un autre évènement plus fâcheux que le premier eut lieu. C'était dans la nuit du 3 au 4 août vers 1h10, Kojo Tovalou Houénu, Georges Tovalou Quenum, son jeune frère récemment arrivé du Dahomey, une jeune danseuse de Montmartre et un ami de Kojo, Laurent Tricot, administrateur d'une importante compagnie coloniale « tous très correctement vêtus »²² entrent après avoir diné chez M. Tricot, dans un restaurant de nuit pour un dernier verre de champagne. Il s'agit du restaurant '*El Garôn*'. Aussitôt arrivés, un garçon leur apporte une table, toutes les autres étant occupées par des Américains. Il repart pour rapporter des chaises lorsqu'un Américain se lève et va parler au gérant ; celui-ci pour contenter sa clientèle américaine, s'empresse vers les Noirs et leur déclare qu'il ne reste plus de place dans son établissement, donne l'ordre au garçon d'emporter la table et demande à Tovalou et ses amis de sortir. Comme ceux-ci protestaient avec véhémence, le gérant emploie la manière forte : il les fait sortir avec l'aide de ses videurs, à coups de pieds et de poings. Indignés, Tovalou et ses compagnons tentent vainement d'ouvrir la porte du cabaret. Ils discutent entre eux à voix suffisamment haute pour être entendu du voisinage, fustigeant l'attitude intolérante du gérant. Lorsque les gens de police en patrouille arrivent sur les lieux et leur ordonnent de circuler, le groupe refuse d'obtempérer, alors les policiers l'emmènent au poste, au grand étonnement des passants et des curieux qui se sont attroupés autour du cabaret pour protester. Au poste de police après avoir enregistré leur état-civil on leur déclare qu'aucune sanction contre le gérant n'est en l'espèce du ressort du commissariat.²³

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid.

Marc Kojo Tovalou Houénou, décide de donner à cette affaire les suites qu'elle mérite. Une série de démarches sera entreprise afin que de pareils incidents ne se reproduisent plus. D'abord, il déposait une plainte pour coups et blessures contre le tenancier du cabaret. Laurent Tricot écrit au président Poincaré pour lui fait part de son indignation. Le député Georges Barthélemy, saisi de la même affaire, adresse à son tour une lettre à Poincaré pour l'informer qu'il projetait l'interpeler à la rentrée parlementaire au sujet de l'incident de Montmartre.

Excepté quelques journaux d'extrême-droite, ce fait divers qui relevait du racisme fut relayé par la presse qui blâmait vivement ces touristes offusqués de côtoyer des Noirs dans les lieux publics. *La croix* du 09 août 1923 déclare : « Le citoyen Français n'a pas de couleur spécifique²⁴ ». Une première sanction fut prise contre le restaurant '*El Garôn*' où la licence de nuit lui fut retirée²⁵.

A la rentrée d'octobre, l'affaire fut plaidée devant la onzième Chambre correctionnelle du tribunal de la Seine. Après l'interrogatoire et les dépositions des plaignants et des témoins, la parole fut donnée aux avocats, deux ténors du barreau parisien : Vincent de Moro Giafferi, partie civile et César Campinchi prenait la défense du restaurateur. Le tribunal condamna ce dernier à quinze jours de prison avec sursis, deux cents francs d'amande et un franc de dommages avec intérêts envers la partie civile²⁶.

Tovalou eut donc ainsi raison de ce tenancier de bar puisque des sanctions avaient été prises. Il se lancera alors résolument dans la vie politique et fera transparaître clairement ses idées et ses ambitions pour l'Afrique. Ce qui est d'ailleurs remarqué dans une interview à lui accordé par Jean Marcel Fangeat dans le journal *l'Action colonial*. Il saisit donc l'occasion qui lui est offerte pour exprimer des revendications plus générales concernant la naturalisation des Dahoméens, celle des Noirs de l'Afrique française. A travers les lignes de ce journal, il mettait les idées pour lesquelles il se bat montrant ainsi combien il est indigné et par la même occasion, ressort le rôle que devrait jouer la presse à savoir : s'orienter vers les colonies et ressortir l'injustice que subissent les colonisés chaque jour au lieu de perdre du temps au tour des sujets ayant peu d'importance. Des remarques se font à travers cette citation : « j'ai été profondément indigné par les incidents auxquels je me suis trouvé mêlé et qui ont été relatés par la presse. Non que j'en fasse une question personnelle : les inconvenances de quelques

²⁴ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumenou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.133.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

étrangers et d'un gérant de restaurant passent plus vite que l'outrage adressé à un peuple tout entier »²⁷.

Pour Marc Kojo, cet incident de Montmartre a été très choquant, considéré comme un affront fait aux Noirs puisqu'il a été donné de constater qu'on les tournait en dérision parce qu'on n'a plus besoin d'eux.

Nous avons ressorti les mobiles de la participation de Tovalou au mouvement panafricain mais, au regard de l'incident de Montmartre nous nous demandons s'il avait tout prémédité ou si tout fut accompli à dessin car la coïncidence de ces incidents frappe aux yeux. Il avait réellement pris conscience et cherchait des alibis pour faire régner l'égalité. Alors il entreprit sans doute d'emprunter les voies de scandales pour se faire entendre. Sinon comment se fait-il qu'au lendemain de son rendez-vous, à la rue Oudinot au cours duquel on lui a fait part du refus du ministre des colonies et du gouverneur Carde de donner leurs cautions à l'Amitié franco-dahoméenne mais en acceptant respectivement la présidence d'honneur et le vice président où la veille même il a été victime d'expulsion et de refus de vente au quartier Montparnasse au bar *le Jocket* le 29 juin 1923. Environ un mois plus tard soit le 03 août 1923, au lendemain de la publication par le ministre de l'intérieur, dans quelques journaux à grand tirage de la circulaire prévoyant contre les restaurants, hôteliers et cabaretiers racistes, des sanctions exemplaires, un autre incident similaire se produit. Pourquoi donc de telles coïncidences d'évènements? Pourquoi Tovalou était-il chaque fois présent lors de ces incidents ? Est-ce de la provocation pour montrer l'injustice raciste dont étaient victimes les Noirs ? Pour ce que nous savons, Tovalou connaissait bien Paris et ses bars. Il maîtrisait aussi les exigences des clients américains envers ces tenanciers de bar alors, c'est sans doute qu'il a pu planifier de tels incidents. Puisque nous manquons de preuve pour soutenir notre affirmation, nous nous résignons à croire que c'était juste des coïncidences qui ont constitué l'avènement de la vie publique et politique de Marc Kojo Tovalou Houénou. Ce fut donc les principales raisons de sa participation au mouvement panafricain.

²⁷Ibid



Joseph Tovalou Quénum, dit *Afomagbagango*,
«entrepreneur de subsistances militaires» (1900)

Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalou houenou précuseur, 1887-1936 pannégrisme et modernité, p. IV.



Kojo Tovalou Houénou pendant ses années d'études à Bordeaux.
Photo retouchée par M. Vanderzee (papiers Fangeat).

Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, KojoTovalou Houénou précuseur, 1887-1936 pannégrisme et modernité, p.V.



Kojo médecin militaire pendant la guerre de 1914-1918
(papiers O.B. Quénum).

Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Op.cit. P.VI.



Tovalou au cours d'une vacation à l'hôpital de Val-de-grâce (Paris)
(papiers Michel T. Quénum).

Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Op.cit. P.VII.

CHAPITRE 2 : LE MOUVEMENT PANAFRICAIN ET MARC KOJO TOVALOU HOUÉNOU.

2-1) Son activisme et ses mouvements d'action.

Dans cette partie nous allons approfondir nos recherches sur l'engagement de Marc Kojo Tovalou Houénoou en tant que panafricain et ressortir l'activisme pannègre de ce dernier. Politiquement Kojo Tovalou Houénoou eut des activités véritablement anticoloniales. Ses écrits et ses activités l'ont placé à gauche de l'élite anticolonialiste des années 1920-1936.

En effet au mois de mars 1921 soit quelques mois avant le deuxième congrès panafricain Tovalou Houénoou publiait à compte d'auteur un livre bleu intitulé, *L'involution des métamorphoses et des métempsycoses de l'univers*.²⁸ En sous-titre on pourrait lire *l'involution phonétique ou méditations sur les métamorphoses et les métempsycoses*. Il dédia le livre à son oncle maternel le roi Béhanzin comme s'il tentait de le réhabiliter or voilà que le roi Béhanzin fut le grand résistant de la colonisation au point d'être fait exilé. Il est remarqué également que Tovalou ne cache guère son intention de magnifier ce dernier. Si tel est le cas on comprend alors qu'il a définitivement pris position, ou qu'il tente développer les mêmes idées que son royal oncle. Si Kojo Tovalou Houénoou tente de réhabiliter Béhanzin, on pourrait conclure que malgré la haine éprouvée par son père Joseph Tovalou au roi au point d'avoir participé à son arrestation et à son exil, Marc lui éprouve de l'affection pour Béhanzin et mieux s'érige en opposant du colonisateur. La première question qui nous vient à l'esprit est de savoir si Marc Kojo tente de contredire son père Joseph Tovalou ? Puisque plus haut nous l'avons dit : son père était l'incarnation de l'ennemi de Béhanzin ou Béhanzin était l'ennemi de la famille Houénoou au point de les avoir chassé d'Abomey et même de les avoir persécutés. Aussi Joseph Tovalou est un grand ami de la France et c'est d'ailleurs grâce ses relations qu'il est devenu un homme distingué, honoré ce qui lui a permis d'envoyer Marc Kojo étudier en France. Kojo aurait-il oublié tout cela ? Pourquoi changerait-il de camp ? Nos analyses antérieures concernant les raisons liées à son implication dans les luttes panafricaines l'ont déjà clairement démontré.

Revenant sur la publication de son essai, on remarque que Marc Kojo a émis plusieurs autres hypothèses. Le livre traite en général de l'analyse linguistique ou de l'usage de la langue. Tovalou pense que l'analyse linguistique suit fidèlement les méthodes de grammaire et de

²⁸ Un exemplaire de cet ouvrage peut être consulté à la bibliothèque nationale, à Paris, sous la cote 8⁰R30 837(I), un autre exemplaire microfilmé aux archives du Sénégal, à Dakar est conservé au Fonds AOF sous la cote M.F.82. des exemplaires peuvent être trouvés auprès des personnes privées.

linguiste. Et lorsqu'on tente de définir l'involution on se noie dans plusieurs définitions et sur plusieurs plans. Mais avant toute définition, il convient de rappeler que le livre de Marc Kojo est avant tout un ouvrage philosophique en ce sens que la philosophie est issue de la volonté de trouver dans le monde, un principe qui répond aux désirs et aux aspirations des hommes et établit leur importance dans le monde. Qu'il nous souvienne que toute philosophie découle d'une vision globale du monde dans la mesure où elle est une totalité vécue, en prise directe sur la vie les activités de l'homme, le cosmos. Selon nos sources d'informations ce sont de pareilles idées que l'auteur a développé dans l'ouvrage. Aussi, lorsque nous avons essayé de rechercher la définition de l'involution, selon la philosophie elle est synonyme de passage de l'hétérogène à l'homogène, du divers au même et du multiple à l'un. Il faut préciser que c'est dans ce sens que l'auteur a donné une explication au mot involution et lui-même a avoué d'ailleurs qu'il s'est fixé comme projet de : « ramener les individualités irréductibles du système évolutif de l'univers à l'homogénéité à l'identité primitive, à refluer le torrent des métamorphoses et des métempsycoses à Dieu, source infinie qui leurs sert d'involution originelle »²⁹

Ainsi donc, on peut conclure que loin d'une analyse linguistique, l'auteur cherche à développer un vaste projet de recherche ou de réflexion philosophique. Mieux il s'inspire de Renan dans son œuvre, car ce dernier aurait eu une influence considérable sur lui au point de l'avoir poussé à écrire à propos de la linguistique. Déjà en 1958, Renan³⁰ lui-même écrivait dans son traité de l'origine du langage :

Si le langage avait été conféré à l'homme comme un don céleste créé sans lui et hors de lui, la science n'aurait ni le droit ni le moyen d'en rechercher l'origine, mais si le langage est l'œuvre de la nature humaine, s'il présente une marche et un développement régulier il est possible d'arriver par de légitimes inductions jusqu'à son berceau.³¹

Sur la base de cette affirmation et sur ce que nous savons à propos de l'involution, on comprend que Tovalou s'est rangé du côté de la deuxième partie de l'affirmation de Renan en ce sens que lui-même essaie de développer des termes comme : « système évolutif »,

²⁹ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.99

³⁰ Ernest Renan est un français né le 28 février 1823, expert français du moyen orient antique langue et civilisation (philologie), il était également philosophe, historien et écrivain consacré à sa province natale de Bretagne. Il est surtout connu pour ces ouvrages historiques influents sur le christianisme primitif et ces théories politiques notamment en matière de nationalisme et l'identité nationale. Renan est crédité comme étant parmi les premiers érudits pour faire avancer la théorie Khazar qui a jugé que les juifs ashkénazes étaient descendants aux peuples turcs qui avaient adopté la religion juive et ont migré vers l'Europe occidentale après l'effondrement de leur khanat. Il est décédé le 2 octobre 1892.

³¹ Emil Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.100

« identité primitive », « Dieu ». Ces termes prouvent aussi qu'il essaie de se situer dans un débat théorique.

Il ressort que Tovalou essaie de montrer en terme d'humanité ce que les hommes ont de fondamental dans leur identité première, plutôt que leur différence apparente c'est-à-dire leur capital génétique, leur potentiel physique, intellectuel, moral, spirituel et leur pouvoir d'adaptation plutôt que leur différence de culture, leur aspect extérieur leur langue etc. A tout somme on dira que Tovalou a voulu montrer que l'homme moderne quel que soit sa civilisation, a la même identité originelle, il y a un même fond de permanence qui se trouve chez tous les peuples un peu comme pour affirmer que nous sommes tous nés libres, égaux en dignité et en droit et que nul n'est au-dessus de l'autre. Partageant ces arguments, Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou affirment :

Qu'il suffise de retenir que l'auteur de *l'involution* a voulu par la linguistique et le symbolisme démontrer qu'il n'y a pas de langues inférieures et de langues supérieures. Qu'au-delà de leurs particularités, une même logique préside à l'élaboration de toutes. Et que c'est l'influence où la prépondérance politique qui est à la base de leurs formations et de leurs évolutions. Ces prémisses une fois posées il ne reste, plus qu'un pas à faire pour les adapter à la réalité culturelle ou tout simplement humain. Et ce pas le lecteur peut aisément le faire. La démarche de Tovalou prend alors tout son sens à savoir il n'y pas de cultures et de civilisations inférieures ; qu'il n'y a que des civilisations différentes. Pas de races inférieures et de races supérieures ; que l'homme moderne est le même sous tous les cieux. Qu'il a les mêmes facultés d'adaptation, les mêmes virtualités adaptatives ; qu'il n'y a pas de fixité des races ; que la supériorité évoquée par les européens pour justifier leur domination sur les peuples de « sud » est purement politique , que les peuples prétendus inférieurs sont capables de s'adapter au monde moderne , de faire des efforts pour rattraper rapidement leur retard technique et qu'il suffise pour cela qu'ils soient animés d'une volonté de dépassement et qu'ils aient à leur tête des hommes dotés de qualités nécessaires pour leur servi de guides³².

Ainsi, peut se résumer le contenu de ce livre bleu lorsque nous laissons de côté tous les autres aspects développés. On se demanderait pourquoi une telle publication à la veille du deuxième congrès panafricain ? A notre avis, la réponse serait tout de suite la suivante : pour éveiller la conscience, celle du colonisé. Pour dire que nous avons assez dormi et qu'il faut se réveiller afin de nous mettre au rang des pays aspirant au développement.

L'année 1921 reste celle où Marc Kojo Tovalou Houénou s'engagera résolument dans le combat politique. Au lendemain de la parution de son livre, il se rend au Dahomey au mois d'août. Reconnaissons que pour mener une lutte ou défendre des idées dans le contexte de de la décolonisation³³ où de l'affirmation de l'égalité des libertés des droits de l'homme dans les années 1920 n'est pas une entreprise facile. Il fallait se mettre en groupe ou avoir une base de

³² Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou op.cit. p.105.

³³ C'était encore la colonisation. Nous avons donc mis décolonisation pour justifier que c'est le processus de décolonisation qui avait commencé.

soutien considérable. Or voilà que Tovalou avait grandi en Europe et ne s'entourait que de personnes favorables à la colonisation et aux abus coloniaux. Etait-il revenu au pays à la recherche d'une base sociale ? Nous répondrons oui suivant nos recherches, puisqu'il nous a été révélé que le retour sur la terre natale était dans le but de venir sceller les bases d'un entourage fidèle et solidaire. Ensuite de mener des enquêtes directes sur le terrain en ce qui concerne les problèmes sociaux liés à la vie en colonie et d'observer les réalités vécues par ses compatriotes. Aussi cela faisait 21 ans qu'il était parti en Europe donc il se peut qu'il soit revenu dans le but de se ressourcer et de s'enraciner dans une population dont il s'érige en défenseur. Nos analyses nous donneront raison car il a eu le temps d'observer les réalités en ce sens que la vie quotidienne est caractérisée par les soucis comme : la production et la vente d'huile de palme et des amandes, les travaux d'équipement de la colonie, les taxes douanières, les impôts, les prestations etc. Ainsi, comme si le métier d'avocat était choisi à dessein, il utilisera donc les textes régis par les lois de défense des droits des humains et s'appliquera d'avantage dans son rôle de défenseur. Rappelons-nous qu'il est presque un médecin, il mettra aussi ce talent au service de la colonie. Les siens en tout cas l'avaient accepté car ils voyaient en lui le salut et la victoire ; aussi les éléments les plus politisés du Bas-Dahomey regroupés dans des clubs où des associations sont ouvertement gagnés à la sympathie de cet "un des leurs", qui au surplus est intéressé par leurs propos, les interroge, les écoute attentivement, prend des notes et surtout est près d'eux. Marc Kojo Tovalou aurait-il bien fait de venir constater de lui-même les réalités de la vie en colonie ?

Ce voyage lui permettra de se rendre compte de l'inexistence de parti politique, seules étaient tolérées les associations à but humanitaire. Aussi, étaient rares les jeunes gens instruits pouvant exprimer ouvertement leur opinion politique puisque l'administration locale n'était point favorable à de pareilles initiatives. Pour renforcer nos commentaires nous prenons à témoin ces propos de Louis Hunkanrin³⁴ : « Les jeunes gens pour la plupart fonctionnaires et

³⁴ Homme politique béninois né en 1886, il fait partir de la première promotion de l'Ecole normale supérieure de Saint-Louis Sénégal et en sort en 1907. Révoqué de l'enseignement en 1910, il est placé en résidence obligatoire à Dakar. Journaliste collaborant régulièrement à *la dépêche coloniale* et surtout à *la démocratie du Sénégal* de Blaise Diagne dont il devient l'un des membres proches, il est condamné à deux reprises pour ces activités journalistiques entre 1911-1912. En 1914, Louis Hunkanrin revient au Dahomey où il fonde une section de la ligue des droits de l'homme mais, il est de nouveau condamné pour ces écrits dakarois. A la demande de Diagne, il se fait l'avocat d'une participation effective au Dahomey au premier conflit mondial. Il participe à la rédaction du *Récadère de Béhanzin* en 1917, puis s'installe à Paris où il fonde le *Messenger du Dahomey* en 1920 avec l'avocat antillais Max Clainville-Bloncourt. Sa participation active aux "Evénements de Porto-Novo" de février 1923 le consacre comme meneur auprès de l'administration coloniale française qui le condamne à 10 ans d'internement administratif en Mauritanie. De retour au Dahomey il écrit dans *la Voix du Dahomey* et est condamné à une amende à l'issue du procès contre le journal en 1936. Lors du second conflit mondial, il est déporté au Soudan français (Mali) pour "Gaullisme". Il meurt en 1964, à son décès le jeune Etat dahoméen

employés de commerce craignaient leurs places car, pour un oui ou un non ; c'était le licenciement ; la prison et des sévices inhumains. « pas d'histoire » était leur devise.»³⁵ C'est pourquoi les premières activités réellement politiques furent sans doute au Dahomey l'œuvre du mouvement des notables de Porto-Novo qui avaient entre 50 et 65 ans au lendemain de la première guerre mondiale. Cette association bénéficiait encore du soutien de deux autres associations dont : une section de la ligue des droits de l'homme fondée vers 1912 par des Français avec la participation de quelques lettrés et le comité Franco-Musulman qui est un groupe de pression assez actif en Afrique du Nord avec son siège à Paris et un démembrement au Dahomey composé en grande partie de musulmans qui œuvraient de concert avec la ligue des droits de l'homme. Les activités de presse demeurent le mode d'expression le plus courant des lettrés avec la relance d'une activité journalistique sous la protection de la loi de la presse du 11 décembre 1920. Ce fut là l'observation que Tovalou fera de la situation en colonie. A la question de savoir si les objectifs de ce voyage ont été atteints, nos recherches ont permis de comprendre que même son père Joseph refusait d'adhérer à ses idées panafricaines car il comptait parmi ses proches le gouverneur Fourn³⁶. Aussi, avec ses soixante-six ans révolus, son rôle ne pouvait qu'être limité à des entreprises consistant à corriger les abus, tout en donnant sa caution au pouvoir colonial comme il le faisait. Aussi, il ne pouvait plus entreprendre de se battre pour réformer tout un système. Nous voyons ce refus comme étant une contrainte car sa position ne lui facilitait pas les choses et ne lui donnait pas les mains libres pour agir dans le sens de son fils.

Pour ce qui concerne le reste des relations établies en colonie, Marc Kojo Tovalou introduisit au Dahomey la connaissance des idées panafricaines et permit aux membres de la société de presse éditrice le *Guide du Dahomey* et à d'autres lettrés de suivre le mouvement pannègre dans ses subtilités. Il les initia aux idées des panafricains comme: Booker Washington, W.E. Dubois et Marcus Garvey, aux divergences des leaders noirs et à leur projet. Des documents permettent également d'affirmer qu'il s'était appliqué à se ménager des intelligences auprès de personnes jouissant d'un capital d'influence appréciable dans la population. Son séjour lui a permis aussi d'entretenir des rapports cordiaux, affectueux avec l'avocat-conseil de son père en la personne de Germain Crespin. En dehors de ce dernier, Oni Bello, Joao Victor Angelo,

consacre des obsèques nationales à celui qui est considéré comme le "Père du Mouvement National Dahoméen".

³⁵ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.115.

³⁶ Gaston Léopold Fourn est né le 24 février 1868 à dellys en Algérie et décédé le 07 avril 1952 à Paris. Il fut gouverneur du Dahomey dans les 1920.

le président du club de l'Etoile Noire sont des personnes qui ont servi de relais dans son action parisienne. Pour faciliter la lutte, il faut que le gouverneur qui dirige le pays en maître absolu, jaloux de l'influence qu'il incarne lui en offre la possibilité. Seulement nous montrerons dans la suite de nos analyses le contraire de ses ambitions et objectifs ainsi scellés. Peut-être aussi parce que Tovalou aurait dû rester plus longtemps au pays afin de s'assurer que les causes de ce voyage entrepris étaient réellement assises et qu'il n'avait plus rien à craindre mais, pouvons-nous comprendre que son départ précipité du pays natal était à la base d'autres actions à Paris ? Ces mois passés au Dahomey lui ont permis de se rendre à l'évidence des iniquités de la vie en colonie.

Cependant il restera un modéré comme dans ses habitudes à vouloir protéger la Grande Patrie. Continuant à éveiller la conscience du colonisé à travers ses méthodes pacifiques basées sur l'utilisation du verbe. De retour à Paris au mois de janvier 1922, il adresse un message de fin d'année aux indigènes des colonies. Ce message serait publié dans le journal malgache, *Le libéré* et aurait pour titre « *Etrennes d'un indigène à ses frères* » et se résume en ces mots :

Nil a me alienum puto. Avant de connaître cette magnifique formule de Térence j'avais en moi dès la plus tendre enfance l'intuition très nette que rien de ce qui est humain ne m'est étranger. C'est ainsi que j'ai toujours eu des sentiments dont j'ai trouvé plus tard des formules cristallisées dans la civilisation indo-européenne. Ceci explique pourquoi je n'ai pas mis dix-huit siècles pour m'y adapter. Ce que j'ai fait, tous mes congénères et compatriotes peuvent le faire, aussi vrai que ma science encyclopédique est néant à côté de leur science intuitive et de leur solide bon sens, il existe diverses civilisations à la surface du globe : elles doivent se marier, se compénétrer, s'élargir pour devenir une civilisation mondiale et véritablement humaine. Le travail d'adaptation n'est pas unilatéral ; il exige l'effort commun et le seul obstacle à mon avis est l'égoïsme monstrueux, l'orgueil hypertrophié de quelques parvenus à la civilisation économique.³⁷

En rentrant dans les profondeurs de pareils propos, on comprend qu'il affirme l'égalité naturelle de l'homme et sa capacité d'adaptation. Il a la conviction que les Noirs d'Afrique appartiennent à des civilisations certes différentes mais aux valeurs humaines affirmées et égales aux autres civilisations. Il pense que le problème essentiel à ce niveau est la manière par laquelle il faudra insérer, adapter la civilisation africaine, asiatique à celle européenne ce qu'il appelle indo-européenne. Aussi pense-t-il que la reconnaissance de notre civilisation serait le résultat des apports de toutes les autres existantes, comme pour dire l'union fait la force et que nous avons besoin des autres.

³⁷ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.120.

Souvenons-nous que Tovalou est un homme nanti de culture. Peut-être qu'il a la bravoure de penser à la réalisation d'un pareil avènement grâce à ses connaissances en histoire plus précisément à propos de Roger Garaudy qui souligne que :

Toute explosion culturelle est précédée d'une implosion. C'est-à-dire d'une convergence en un point privilégié de multiples apports culturels. C'est ainsi que peut-être démystifié le "Miracle Grec" qui puise aux sources de l'Égypte, de l'Inde, de la Perse et de tout le bassin méditerranéen ; pour la renaissance européenne serait inintelligible sans les apports de l'expansion arabe, des invasions Mongols véhiculant des apports chinois sans la redécouverte non seulement de la Grèce et de Rome mais de la perçe et plus tard des civilisations amérindiennes³⁸.

Ces idées laissent transparaître clairement que nul ne peut évoluer tout seul, que nous sommes des peuples et des races divers certes mais que nous avons besoin tous les uns des autres. Bien que des théoriciens avancent des arguments pour justifier le maintien du code de l'indigénat à travers : « les peuples colonisés ne sauraient en une ou deux générations prétendre à la citoyenneté d'un pays dont la civilisation est millénaire »³⁹. Tovalou répliquera :

L'évolution de la civilisation européenne loin d'être une marche lente et progressive au cours des siècles, a été une série de révolutions brusques et brutales dont la dernière en date est celle de 1789. Elle a reconnu les droits de l'homme parce que le conflit des droits engendre le devoir. Nous avons accompli le devoir suprême pendant la guerre, qu'on nous reconnaisse les droits les plus élémentaires des citoyens. Sans la qualité de citoyen le problème colonial ne sera qu'une exploitation de malheureux esclaves⁴⁰.

Définitivement le message que véhicule cet article est sans doute celui d'une déclaration au pouvoir colonial, une manière d'annoncer des initiatives autrement plus importantes c'est-à-dire montrer qu'il est prêt pour la défense des causes et des droits des colonisés mais qu'il ne serait point tout seul qu'il compte initier à ces idées ceux directement concernés à savoir les colonisés d'où cette note à eux adressée.

Un an plus tard, le 21 janvier 1923, il fonde une association dénommée "l'Amitié franco-dahoméenne." Trois jours après il souscrit selon la loi⁴¹, à la préfecture de police de Paris. Dans le statut de cette association, on pourrait retenir comme but : concourir au développement intellectuel, moral et économique du Dahomey et à sa parfaite adaptation à la civilisation c'est-à-dire à la Cité Moderne tout en lui conservant sa profonde originalité. L'Amitié franco-dahoméenne entend resserrer étroitement les liens et les relations entre Français et Dahoméens et souhaite s'étendre à toute l'Afrique, à l'Asie, à l'Europe et à

³⁸ Roger Garaudy, Parole d'Homme, Paris, Robert Lafont, 1975, p.159.

³⁹ Léopold de Saussure, Psychologie de la colonisation dans ces rapports avec les sociétés indigènes, Paris, 1899.

⁴⁰ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.121.

⁴¹ Il s'agit de la loi du 1^{er} janvier 1901 relative aux associations.

l'Océanie. Partout où des hommes dignes de ce nom voudront tendre la main aux nouveaux venus qui veulent s'adapter aux conditions de la vie moderne. Un projet qui fait preuve de réalisme exprimé dans cet énoncé, accompagné d'un rêve humaniste : l'amitié entre tous les peuples de la terre. L'amitié franco-dahoméenne est orientée d'après son statut vers un réformisme d'abord localisé à une colonie, le Dahomey dont elle se sent solidaire et en partie responsable pour son entrée dans la Cité Moderne.

Tout est ici clair, une amitié qui devait consolider les liens entre la Grande Patrie et le Dahomey mais qui tend la main aux autres peuples. Tovalou est conscient que nul ne peut prétendre au développement tout seul et c'est peut-être une invitation des autres peuples à soutenir le Dahomey et ses intellectuels, ses fils en général qu'il fait à travers ce projet de développement. Une telle association pourrait-elle s'épanouir juste au lendemain de la première guerre ? Dans un contexte où le colonisateur a encore la main mise sur toutes les colonies et ne tolère guère aucun parti politique ? En tout cas c'est dans un tract de février 1923 qu'il faut voir Marc Kojo Tovalou préciser que l'Amitié franco-dahoméenne est une association de solidarité entre Indigène et Européen et qu'elle se propose de : « stimuler l'initiative privée afin de hâter l'évolution et le développement des Indigènes ». Ici se résume la phrase qui conduira à l'échec de cette association. En plus des maîtres de la colonie que Tovalou a voulu initier à l'association en proposant comme parrain et président du comité d'honneur Mr. Albert Sarraut et Mr. Carde vice-président. Ces derniers ont tôt fait de comprendre qu'une telle association paralyserait les intérêts de la métropole puisque son fondateur s'est permis de sortir des termes comme : « hâter l'évolution, l'entrée des Africains dans la modernité ». Alors que pour le colonisateur à cette époque, il fallait une évolution lente et progressive. Ajouter à toutes ces raisons, un passage du livre de Jules Brevié peut paraître une bonne raison de l'échec de cette association :

L'importation des livres dangereux devait être prohibée. Ce sont eux qui forment ces péroreurs pédant bourrés de formule vide, ces intellectuels qui clament des droits imaginaires sans aucun souci de leur devoir et emploient la rouerie acquise à notre contact à exploiter leur congénère moins dessaler qu'eux. Ce sont là des produits d'une assimilation trop rapide des déracinés qui ont rompu avec leur milieu et qui n'ont pu se fixer dans le nôtre et qui souffrant de cet isolement où ils ne trouvent aucune assistance morale aucun réconfort sont voués à des rôles ridicules et malfaisants⁴².

On s'aperçoit alors que les débuts de l'activisme pannègre ne sont guère une tâche facile pour Tovalou. Cependant il gardera la foi et poursuivra sa détermination. Dans les raisons liées à son implication au panafricanisme nous nous sommes posées la question de savoir si les

⁴² Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.129-130.

incidents de Montparnasse et de Montmartre ont été provoqués. Ici nous pouvons répondre par l'affirmative car c'est au lendemain de l'échec de cette association que se produisit de pareils incidents et qui seront d'ailleurs l'occasion d'une publicité de la plus grande envergure pour Tovalou ; ce qui le projettera définitivement dans l'activisme pannègre qui est nettement remarqué à travers ces propos :

Pendant la guerre, mes compatriotes ont été appelés au secours de la France. Ils ont combattu vaillamment pour la nation qui les avait colonisées. Ils lui ont apporté leur sang et j'ai pu constater l'insouciance, le dévouement, en un mot l'héroïsme de ces braves gens [...] Lorsque la loi nous aura définitivement accordé ce que nous revendiquons, lorsqu'une réglementation sévère aura été établie, lorsqu'on reconnaîtra notre valeur en tant qu'êtres civilisés, nous serons prêt, une fois de plus, à prouver à la France notre force, notre intelligence et notre dévouement. La qualité d'un citoyen français est considérée dans les colonies comme un privilège. Je souhaite qu'elle soit rapidement considérée comme un droit et comme un devoir, de même que dans la métropole⁴³.

Tovalou montre la bravoure des Africains lorsqu'ils ont tout laissé pour témoigner leur amour à la France en participant à la guerre comme de vrais Français. Il s'érige alors en opposant du colonialisme tout en réaffirmant sa pacification en tant que modéré envers la France et réaffirme la nature de ces revendications qui s'expriment à travers la reconnaissance de la citoyenneté. Ainsi, après ces incidents il deviendra un grand opposant à la colonisation.

Le 24 février 1924, il donne une conférence à l'Ecole Interalliée des Hautes Etudes Sociales sur le problème de la race noire. A cette conférence, on verra Tovalou adressé en faveur de la race noire, un plaidoyer en même temps qu'un réquisitoire. Mieux encore ce discours pourrait-être considéré comme un discours programme puisqu'il s'agit d'un exposé du rôle des Noirs dans l'histoire de l'expansion européenne, de leurs conditions de vie dans les colonies et en Amérique. Disons plutôt une condamnation sans concession des méthodes de commandements et d'exploitations appliquées en Afrique et de la ségrégation raciale aux Etats-Unis d'Amérique. Il rassura cependant la France et lui confirmera tout son soutien, sa volonté de collaboration et là on comprend aisément qu'il condamne plutôt les gouverneurs, les maîtres de la colonie, qu'il invite à revoir la situation des peuples colonisés. C'est en tout cas ce qui nous paraît évident à travers :

Ce sont les Européens. Certains Européens qui poursuivent un but égoïste et barbare et croient que la civilisation peut arriver à son sommet en méconnaissant les originelles, en abaissant, en asservissant des hommes qui ont le droit naturel de vivre, d'évoluer, d'atteindre le plein épanouissement de leur être. Le problème est lié à l'expansion européenne jusqu'à la découverte de l'Amérique, les Européens ont voulu conquérir des terres. Ils exterminaient les aborigènes d'Amérique et eurent recours à la main d'œuvre servile provenant d'Afrique⁴⁴.

⁴³ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.133-134.

⁴⁴ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.138.

On le remarque plus défenseur et plus dénonciateur des abus de l'exploitation coloniale par cette affirmation: « Sous couvert de civilisation, on tracte des hommes comme des fauves, on les pille, on les vole, on les tue et ces horreurs sont présentés dans de beaux morceaux d'éloquence comme des biens faits. On ajoute l'hypocrisie et la fourberie aux crimes »⁴⁵. Tovalou prendra à témoins Victor Augagneur, gouverneur de Afrique Equatoriale Française (AEF) pour signaler ces abus et mettra l'accent sur le droit de la représentativité des indigènes des colonies d'Afrique noire, à leur droit à la propriété, à la personnalité civile au regard de la loi. Il proposera trois options essentielles dont la première serait l'abrogation pure et simple du code de l'indigénat, ensuite la nécessité d'une nouvelle charte pour les colonies et enfin la représentativité des indigènes dans les affaires du gouvernement par les députés. Il ira plus loin en posant le dilemme suivant : « [...] Pas de composition, pas de moyens terme, il faut dire ceci : ou bien l'autonomie absolue pour les colonies avec l'intervention auprès de la métropole pour des questions générales ou bien l'assimilation totale, intégrale, sans aucune distinction de race. Assimilez, ou si vous faites l'aveu de votre impuissance lâcher prise et donner l'autonomie. Il ne manque pas en Afrique des génies organisateurs »⁴⁶. Ce dilemme peut-être perçu comme étant une solution d'urgence. Aussi met-il en évidence à travers cette conférence la situation entre les Noirs d'Afrique et d'Amérique. Il sait qu'à ces derniers, les droits de citoyen sont déniés pour les mêmes raisons fondamentales : le racisme, l'eurocentrisme, l'oppression d'un groupe humain par un autre au nom d'une prétendue hiérarchie des races. Cette conférence revêt divers aspects mais son caractère de réquisitoire ou de plaidoyer prime sur les autres. Aussi faut-il le reconnaître, son auteur ne condamne pas le fait colonial en lui-même puisque des deux solutions proposées, l'assimilation ou l'autonomie, celle qui lui paraît souhaitable et sur laquelle il insiste est bien l'assimilation. L'autonomie lui paraît une extrême solution, une solution à laquelle on aurait recours faute d'obtenir la première.

Suite à cette conférence eut lieu le troisième congrès panafricain de novembre à décembre 1923, congrès au cours duquel huit revendications ont été adressées.⁴⁷

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ - Le droit de participer à leur propre gouvernement.

- Le droit d'accéder à la terre et à ses ressources.

- Des procès devant un jury de Paris dans le respect des lois établies.

- L'éducation primaire gratuite à tous, formation de masse pour les techniques industrielles modernes ; formation supérieure pour les filières particulières.

- Le développement de l'Afrique pour le bénéfice des Africains, et non pour le seul profit des Européens.

- L'abolition du commerce des esclaves et du commerce de l'alcool.

Quand on se fixe des objectifs plus rien ne peut nous arrêter. Deux mois après la conférence au centre Interallié, le 30 avril 1924, Tovalou fonde la Ligue Universelle pour la Défense de la Race Noire (LUDRN) dont voici les objectifs précisés dans l'article 2 de son statut :

Développer les liens de solidarité et d'universelle fraternité entre tous les membres de la race noire, les grouper pour la reconstitution de leur terre d'origine : l'Afrique le plus vieux de tous les continents, les défendre contre toutes violences, sévices ou exactions, les protéger dans leurs biens et leur personne, combattre les calomnies intéressées des exploiters qui propagent le dogme de l'infériorité des races pour justifier leur asservissement et éterniser leur tutelle, d'obtenir que les Noirs soient traités sur toute la surface du globe comme des hommes libres jouissant des droits indescriptibles du citoyen, venir au secours des nécessiteux, apporter les bienfaits de l'instruction et de l'éducation jusqu'aux peuplades les plus reculées du centre africain, concourir au développement et à l'éducation de la race en créant des établissements de science et d'art, des écoles primaires secondaires, industrielles et d'agriculture obligatoires, des collèges, des académies, des universités, des crèches pour enfant, des hospices pour les vieillards, des foyers, des salles de réunion, des bibliothèques publiques, des revues de journaux, veiller au maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance des Etats Africains ou gouvernés par les Africains qui jouissent actuellement de leur autonomie : Abyssinie, Libéria, Haïti, Saint-Domingue, etc. Et s'opposer par tous les moyens matériels et moraux à cette nouvelle forme de la traite : la cession ou la vente d'un pays ou d'une colonie à une nation étrangère⁴⁸

En dehors de ces objectifs, la LUDRN opte également pour deux moyens d'actions à travers la propagande : la première est l'organisation des soirées culturelles et mondaines (réunions musicales, littéraires, conférences sur la race noire, concert). Elle préconise les organiser dans des lieux bien connus du public : salle Gaveau, centre Interallié, l'Arsenal, endroits où se rassemblent des gens susceptibles d'être intéressés par les questions d'outre-mer. Ensuite, la publication d'un organe de presse est l'autre moyen auquel Tovalou et ses amis ont pensé. Avec l'idée de lancement d'un journal qui aurait pour titre : *les continents*. Ce dernier verra le jour le 15 mai 1924 et sera saluée de toute la presse parisienne. Il était doté d'une équipe rédactionnelle et visait des buts précis dont l'idéal en matière de politique coloniale est bien l'extension de la citoyenneté française à tous les colonisés. Ensuite ce journal se réfère spécialement à l'histoire des révolutions françaises dont il évoque les acquis en les comparant aux réalités coloniales. A ce sujet, René Maran, un membre de la ligue fit cette observation :

La république de 89 avait aboli l'esclavage, et la monarchie constitutionnelle confirmée le généreux geste de l'Assemblée Constituante. La France d'après 1870 a considéré que tout cela n'était que chiffons de papier et à laisser le ministre des colonies imposer aux sujets français d'outre-mer,

-Le désarmement mondial et l'abolition de la guerre, mais en cas d'échec, le droit des Noirs de s'armer pour leur légitime défense, tant que les Blancs lèveront les armes contre eux.

- L'organisation du commerce et de l'industrie, afin que les objectifs principaux du capital et du travail soient le bien-être de tous, plutôt que l'enrichissement de quelques-uns.

⁴⁸ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.141-142.

sous forme de décrets-lois avant la lettre, un esclavage plus dur que le précédent, ne serait-ce que parce qu'il est sanctionné par la loi et organisé par elle. Il est temps que cette ignominie cesse, grand temps dans l'intérêt même de la France, si les raisons d'humanité ne lui suffisaient plus. Il est temps qu'on sache que les populations attardées⁴⁹ qu'elle a prises en tutelle, afin de mieux les dépouiller de leurs biens—il est temps qu'on sache qu'elles sont peu nombreuses, celles qui ont eu à se louer de sa gestion⁵⁰.

Ensuite dans un article intitulé '*Nous ne sommes pas des enfants*', Tovalou laissera entendre nettement : « Nous demandons à être des citoyens d'un pays quelconque, voilà pourquoi si la France nous rejette, nous exigeons l'autonomie. Si elle nous accueille, l'assimilation totale et intégrale »⁵¹. A travers ces déclarations on peut déduire que tous les efforts sont désormais conjugués vers la lutte contre l'indigénat et la revendication de la citoyenneté en Afrique noire française.

Outre ces objectifs et revendications, Tovalou ne cache guère ses sentiments, il osera pointer du doigt certains de ses congénères qui se sont rangés du côté des maîtres colonisateurs. Dans le numéro du 15 octobre 1924 du journal *les continents*, il désignait Blaise Diagne comme l'agent du colonialisme et l'accusait d'avoir reçu des fonds pour recruter des troupes noires pendant la guerre⁵². Ces accusations peuvent se résumer en ces phrases :

Mon cher et excellent ami, M. le député Diagne, c'est avec une profonde amertume que je constate que tous les Africains, que la cause d'ailleurs très juste d'un Siki provoque de votre part une intervention bruyante au parlement. Votre haute éloquence et votre influence quasi impériale---vous êtes l'unique député de l'Afrique --- semblent couvrir les horreurs et les infamies qui se commettent chaque jour dans les colonies. Ancien commissaire des armées, ne nous serviez-vous de guide dans la voie sacrée qui mène aux hécatombes de Verdun ? Voyez-vous, la prudence excessive, la diplomatie équivoque, les résistances confinent ici à la complicité et à la trahison. Malgré ma jeunesse et mon amitié, je vous adjure qu'il est temps de crever l'abcès et de déclarer solennellement par des discours précis et documentés, surtout par des actes, que vous êtes du côté du faible qu'on opprime et qu'on assassine. L'Afrique vous bénira et la France généreuse attend frémissante la répression des crimes et le châtement des coupables.⁵³

Au lendemain de la fondation de la LUDRN et de la création du journal *les continents*, Tovalou entreprend un voyage en Amérique dans le but de renforcer l'activité panafricaine. Il se fixe pour objectif la propagande, la stratégie, l'enquête directe sur le terrain américain. Tout de suite les autorités informées d'un tel projet de voyage prennent des mesures pour l'en empêcher mais il parvient à les contrecarrer et débarque aux Etats-Unis, à New-York le 16

⁴⁹ Populations attardées est soulignée dans le texte original.

⁵⁰ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.164.

⁵¹ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit.p.169.

⁵² Basile Guissou, la place et le rôle des anciens combattants (1914-18 et 1939-45) dans les luttes pour l'indépendance politique du Burkina Faso, Ouagadougou, le 23 août 2010, p.5.

⁵³ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. p.166.

août 1924. Le 20 du même mois, il est reçu solennellement lui qu'on appelle : 'the Prince of Dahomey', puis après le cérémonial de Universal Negro Improvement Association (UNIA) : défilé, hymne et slogans, il prenait la parole face à un rassemblement de plus de 5000 militants enthousiasmés. Il prononçait un discours politique⁵⁴, le plus important de son séjour en Amérique. Ce discours peut être résumé comme étant celui d'un défenseur modéré des causes de la race noire. En opposition au président de l'UNIA, Marcus Garvey, qui lui s'érige en radical et prône le radicalisme, Tovalou dira : « Je connais la vanité des formules oratoires et des écrits les mieux pensés et médités [...] l'Afrique le plus vieux des continents, peut bien disposer d'elle-même plus légitimement que ces fantômes créés par les hallucinations wilsoniennes »⁵⁵. Il prouve ainsi sa démarcation du mouvement et prononce sa conception de l'action pan-nègre en termes de diversité et non de monolithisme, ce qui est remarqué à travers : « La race noire présente des groupements importants dans le monde entier ; il faut leur permettre de contribuer à l'œuvre de rédemption selon leurs méthodes, leurs disciplines, leurs ressources, leurs activités. Dans ce but de diversité nous avons fondé à Paris la 'LUDRN'. Elle doit rallier en fédération toutes les sociétés existantes ; elle sera chargée de présenter nos revendications à la Société des Nations. »⁵⁶. Il poursuit sa tournée et est reçu dans des villes à fortes populations noires comme à Philadelphie le 26 août, par un représentant du maire de la ville et la section locale de l'UNIA. Aussi, ce voyage lui permit de faire connaître son association au milieu dirigeant du mouvement noir tout en lui favorisant une propagande en faveur de la cause des Noirs. Ce qui a interpellé les maîtres de la colonisation à lui rendre difficile l'entreprise ainsi amorcée.

Avant même ce voyage, Tovalou s'est permis d'adhérer à plusieurs associations, dans le seul but d'asseoir une base où de se faire des alliés de protection afin d'assurer ses arrières. Ainsi, entre autres adhésions, il fut membre de la Ligue des droits de l'homme qui est une forme d'engagement sous la III^{ème} république⁵⁷. Ensuite il est admis comme membre de la société de Géographie en janvier 1924.⁵⁸ Il participait également aux travaux du cercle

⁵⁴ Pour avoir des informations sur l'intégralité dudit discours, l'on pourra consulter l'ouvrage intitulé : 'kojo Tovalou Houenou, précurseur 1887-1936 pan-négrisme et modernité sur les pages 219, 220 et 221.

⁵⁵ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou op.cit. p.148-149.

⁵⁶ Ibid. Tout ce que nous avons souligné était aussi souligné dans les textes originaux.

⁵⁷ Nous n'avons pas pu déterminer le rôle ni l'importance de cette association.

⁵⁸ Bulletin de la société de Géographie, tome 41, 1^{er} trimestre 1924.

d'étude et d'action coloniale, fondés et animés par quelques intellectuels originaire des Antilles et enfin il fut initié à la Franc-Maçonnerie.⁵⁹

Les développements ci-dessus relatent un bref aperçu des activités de Marc Kojo Tovalou Houénou et des mouvements d'actions qui lui ont permis d'évoluer dans cet exercice. Permettez-nous ici de vous faire part des rapports de ce dernier avec ses pairs ainsi que les résultats de leurs luttes.

2-2) Les rapports de Marc Kojo Tovalou Houénou avec ses pairs panafricains et les résultats de leurs luttes.

Marc Kojo Tovalou est un grand défenseur de la race noire et de la cause des colonisés. Dans l'exercice de ses activités, il a collaboré avec bon nombre de personnes qu'il nous semble juste de ressortir et de faire connaître à ce stade de notre travail. Mais avant, nous tenons à signaler que la majorité de ses collaborateurs sont ses amis, ceux qu'il a rencontré à son arrivée à Saint-Genès à Bordeaux dans le cadre de ses études. Cependant il faut reconnaître que ceux qui ont poussé Tovalou vers le mouvement panafricain sont les théoriciens même du panafricanisme dont le premier fut Dubois. En 1901, les Noirs intellectuels avaient fondé une association dénommée : National association for the Advancement of Colored People (NAACP) dans le but de mettre fin à la ségrégation raciale et de garantir aux Noirs leur droit civique. Dans ce cadre un mensuel fut lancé et Dubois en devient le directeur en plus d'être le principal animateur du NAACP. Il avait contribué à la fondation du mouvement de Niagara.⁶⁰ C'était un métisse, brillant intellectuel universitaire, proluxe sociologue et historien érudit. Il sortira du mouvement des Noirs américains, de ses limites régionales et l'élargira sur une base plus universelle. Il fut l'un des tous premiers à croire que les Noirs étaient des pleins humains qu'il fallait taire les préjugés à leur rencontre puisqu'il se prononce en ces termes :

Avant tout chose, j'ai foi en la race noire, en la pureté de son génie, l'humanité de son âme, en sa force au cœur de la douceur dont cette terre agitée héritera. J'ai foi dans la fierté de la race et de la lignée dans une fierté si profonde qu'elle est plus forte que l'injustice commise contre nos semblables, dans la fierté de la ligné si haute qu'elle interdit de mépriser le père d'aucun homme ; dans la fierté de

⁵⁹ Au cours de recherches nous n'avons trouvé aucune trace de ses activités maçonniques, ni aucun trait lié à l'appartenance maçonnique de ce dernier.

⁶⁰ Groupe d'intellectuels américains revendiquant l'égalité des droits civiques.

la race si généreuse qu'elle ne fera jamais du faible un bâtard, ni ne quémamera mariage auprès du fort.⁶¹

Il incite donc ses congénères américains à renouer avec leur origine africaine et affirme par la même occasion sa foi en la race noire. Reprochant aux Européens de déconsidérer les cultures africaines, il prend des initiatives dans le sens d'une vision globale de la question. Il organise le premier congrès panafricain le 19 février 1919 et donne ainsi une continuité et une plus large perspective à la conférence de Londres de 1900. De même les 28 et 29 août 1921 eut lieu le 2^{ème} congrès sous sa houlette où, une déclaration au monde est publiée en ce qui concerne la réclamation de la reconnaissance aux Noirs des droits égaux à ceux des Blancs ; le droit à la différence culturelle et religieuse et la création sous l'égide de la Société des Nations de deux institutions internationales : une pour l'étude des problèmes nègres et une section du bureau international du travail qui serait chargé de protéger la main-d'œuvre indigène. Ensuite les 3^{ème} et 4^{ème} congrès sont organisés respectivement à Londres et à New-York en 1923 et 1924. Ce sont ces idées que Tovalou relayera à partir de 1921. Il était un modéré qui basait ses activités sur le dialogue puisqu'il espérait parvenir à ses fins par des méthodes diplomatiques. Aussi, Tovalou s'est permis de le contacter lors de son voyage d'étude et de propagande en Amérique.

Dans son exercice Tovalou collaborera avec un autre personnage influent du panafricanisme en la personne de Marcus Garvey. Celui-ci fondait en Jamaïque, son pays d'origine, une association pour le progrès des Noirs : Negro Improvement Association (NIA). Suite à l'échec de celle-ci, il se rendit aux Etats-Unis, mit sur pied un mouvement similaire au (NIA): Universal Negro Improvement Association (UNIA). S'inspirant du programme économique et social de Booker Washington⁶² à savoir : promotion économique des Noirs, capitalisme noir, bourgeoisie noire ; son mouvement eut le soutien d'un important noyau de militants installés à Harlem. Contrairement à Dubois, il fut un grand radical du mouvement panafricain, puisque selon lui, comme il était impossible aux Noirs d'obtenir la liberté dans un

⁶¹ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit.p.81-82.

⁶² Né le 5 avril 1856, il fut éducateur orateur et conseiller aux présidents des Etats-Unis d'Amérique entre 1890 et 1915. Washington a été le leader dominant de la communauté afro-américaine et de la dernière génération des dirigeants noirs issu de l'esclavage et est devenu la principale voix des anciens esclaves et de leurs descendants. Il a mobilisé une coalition dans tout le pays des Noirs de classe moyenne, dirigeants de l'église et philanthrope Blancs et des politiciens avec un objectif à long terme du bâtiment force économique et la fierté de la communauté par un foyer d'entraide et de la scolarité. Secrètement il a soutenu les contestations judiciaires à ségrégation et transmis les fonds recueillis à cette fin. Il a maîtrisé les nuances de l'arène politique à la fin du XIX^e siècle, ce qui lui permettait de manipuler les médias, amasser des fonds, élaborer des stratégies de réseaux de pression, récompenser des amis tout en punissant ceux qui s'opposent à ses plans pour les Noirs édifiantes. Son objectif à long terme était de mettre fin à l'exclusion de la grande majorité des Américains d'origine africaine, qui a toujours vécu dans le sud. Il est mort le 14 novembre 1915.

pays comme les Etats-Unis peuplés en majorité de Blancs, il préconise comme solution la fondation d'une nation indépendante en Afrique. Son action connut un essor spectaculaire puisqu'il comptait plus de six millions de membres. Sa devise était : un seul Dieu, un seul but, un seul Destin et avait à son compte un journal intitulé *Negro World*. Pour afficher son radicalisme, Garvey fondait sa propre Eglise "L'African Orthodox Church", instituait des titres honorifiques, créait une légion noire, un corps d'infirmiers de la Croix noire. En tout, il prônait l'hégémonie raciale puisqu'il voulait faire des Noirs des Etats-Unis l'avant-garde de la libération de l'Afrique et mieux espérait un jour les ramener en Afrique. Dans son slogan "Back to Africa", on peut trouver le résumé de ses idées ainsi détaillées.

Aussi, les seuls instruments de la politique "garvéiste" étaient faits de la politique économique et de solidarité raciale. Il créa des entreprises afin d'assurer une puissance économique à la race noire. Au nombre de celles-ci on pouvait compter : une flotte noire "The Black Star Line", la création de restaurants, de magasins, la vente de ses discours, de ses photographies. Il s'est constitué un capital considérable. Sa renommée demeura assez controversée. Les uns le prenaient pour un démagogue, les autres pour un dirigeant charismatique. Lui-même s'est auto proclamé président provisoire de l'Afrique. Ses entreprises influencèrent au plus haut point le panafricanisme plus que les congrès d'intellectuels et les efforts de Dubois. A travers les défilés éclatants, les titres, les discours tenant du sionisme noir le plus intransigent, Garvey a su donner au panafricanisme ce qui lui faisait défaut. On comprend alors pourquoi Tovalou s'est intéressé à lui. Souvenons-nous qu'au cours du voyage de ce dernier en Amérique en 1924, il fut reçu par l'UNIA. Peut-être intentionnellement dans le but de le convaincre à devenir un modéré ? Nous ne pouvons donner une réponse exacte mais, pour ce que nous savons, Tovalou n'a pas trop apprécié les méthodes employées par ce dernier dans l'exercice panafricain. Aussi, ses relations n'ont pas connu de longs jours avec lui. D'abord le discours que Tovalou a tenu le 20 août 1924 lui avait déplu puisque Tovalou s'était permis d'employer des termes allant dans le sens de la modération. Aussi, Garvey n'a pu lui pardonner d'avoir pris contact avec les chefs de la NAACP que sont Dubois et ses amis. L'occasion nous est donnée de vous faire savoir que Dubois et Garvey ne s'entendaient guère, en ce sens que la personnalité de Garvey à travers ses discours scandés de formules violentes, d'insultes à l'encontre des métis et ses méthodes radicales déplurent fortement à Dubois. Et nous pouvons dire qu'ils étaient les deux opposants du mouvement panafricain bien qu'étant ses deux protagonistes. Ajouté à cela, Garvey avait écarté de son mouvement l'intelligentsia noire américaine et traitait avec mépris ses

représentants les plus influents. Aussi Tovalou n'eut pas le temps de grande collaboration avec lui car, en Europe son mouvement suscitait de réelles inquiétudes au point où son journal fut interdit dans les colonies françaises. Ainsi, le garveyisme en plein essor s'effondra subitement car son leader avait été arrêté et écroué en prison. Entre 1925-1927, pour avoir été compromis dans une affaire de complot contre le gouvernement, il aurait utilisé les courriers de l'Etat à des fins frauduleuses pour favoriser la réalisation de son projet de ligne de vapeur en direction de l'Afrique.

En dehors de ces deux personnalités panafricaines, Tovalou travaillera également avec d'autres personnes. Au sein de la LUDRN on peut retenir son cousin Arini Ouanilo Frédéric Béhanzin qu'il a fréquenté depuis Bordeaux ; ce dernier étant au lycée Montaigne. Avocat comme Tovalou, il fut associé à la LUDRN en tant que secrétaire et trésorier. Des grandes soirées dahoméennes seront organisées sous sa présidence. Nous avons aussi René Maran qui fut d'un grand soutien pour Tovalou, il était l'un des vices président de la LUDRN. Il y a aussi Camille Mortenol⁶³, le 2^{ème} vice-président de la LUDRN. Puis Gaston Monnerville⁶⁴, lui était le secrétaire adjoint. Et enfin l'avocat haïtien Louis Morpeau qui était le 3^{ème} vice-président. Hormis les personnes précitées, Tovalou collabora avec Louis Hunkanrin qui fut membre du Parti communiste français (PCF) comme lui, et plus tard avec diverses personnalités du monde politique et musical⁶⁵.

Tovalou aurait mené de si grandes luttes et serait allié à temps de personnes vainement ? Ses activités connurent du succès qu'il convient d'énumérer. En effet c'est suite à plusieurs combats qu'aujourd'hui, l'Afrique bénéficie de tant de privilège et jouit également des droits d'égalité ; puis ses fils sont reconnus comme des êtres doués de raison. Ces luttes ont permis aujourd'hui d'apporter les bienfaits de l'instruction et de l'éducation jusqu'aux endroits les plus reculées de l'Afrique. Elles ont aussi permis le développement et l'éducation de la race noire à travers la création des établissements de sciences et d'arts. Ensuite des écoles primaires, secondaires, industrielles et d'agriculture. Puis des académies, des universités, des crèches pour les enfants, des hospices pour les vieillards, des

⁶³ Il fut élevé par les prêtres Jésuites, reçut le diplôme d'études secondaires et prépara le concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique. 1^{er} noir à y être admis. A sa sortie, il servira dans la marine de guerre la "Royale", officier de grande réputation il sera désigné pour organiser la défense aérienne du camp retranché de Paris, au moment où en 1914, l'aviation allemande commença à bombarder la capitale.

⁶⁴ Il fut président du conseil de la république de 1947-1958 ; ensuite président du sénat jusqu'en 1968 et membre du conseil constitutionnel jusqu'en 1953.

⁶⁵ Confère les pages 144-145 de l'ouvrage intitulé Kojo Tovalou Houéno précurseur, 1887-1936, pannégrisme et modernité. Aussi les pages 159-160 du même ouvrage ressortent les noms des membres de l'équipe rédactionnelle du journal *les continents* de Tovalou.

bibliothèques etc. Une longue liste de bienfaits. Mais, au-delà de tout ceci les luttes de Tovalou avec ses pairs ont permis à l'Afrique de prendre son destin en main et de se battre réellement pour ce qui relevait du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En terme plus claire, ce sont ces luttes panafricaines qui ont permis, des années plus tard, à travers d'autres relais et d'autres personnes soucieux du bien-être des Africains comme l'emblématique Nkrumah du Ghana d'accéder à la décolonisation et ainsi l'indépendance fut accordée à la presque totalité de l'Afrique au cours des années 1960. D'où la disparition aussi de la ségrégation raciale et la paix dont la race noire jouit aujourd'hui. Les luttes ont porté des fruits savoureux mais avant, ce fut un périple de difficultés pour ces artisans du panafricanisme et surtout pour Tovalou.

2-3) Les difficultés rencontrées au cours de l'activité panafricaine.

Marc Kojo Tovalou ainsi que les anticolonialistes ont connu d'énormes difficultés dans plusieurs domaines. Ici nous nous intéresserons à celles qui ont directement concerné l'objet de notre étude à savoir Tovalou.

Au premier plan, les maîtres de la colonisation ne lui ont pas du tout facilité la tâche et pour cause : il était considéré comme un perturbateur de l'action coloniale. C'est dans ce sens qu'à la veille de son voyage d'août 1924 en Amérique la délivrance de son passeport lui a été refusée ou à défaut avec l'avis du député Blaise Diagne. Une lettre du ministère des colonies fut adressée au ministère de l'intérieur où travaillait Diagne. Dans celle-ci, on pourrait lire :

Il résulte d'une information parvenue à mon département que le dahoméen Tovalou Houénou aurait l'intention de se rendre aux USA afin d'y faire une série de conférence sous les auspices de Marcus Garvey. Or j'ai tout lieu de suspecter le loyalisme de cet indigène qui entreprend actuellement en France une campagne panafricaine assez active, aussi serais-je obligé de considérer comme dangereux son voyage en Amérique et en conséquence, j'attacherai du prix à ce que son passeport lui soit refusé dans le cas où il en fera la demande dans ce but.⁶⁶

Malgré ces précautions, Tovalou effectuait le voyage et d'autres mesures de surveillance étaient immédiatement prises à travers une note du 02 septembre 1924 adressé au président du conseil, ministre des affaires étrangères. De celle-ci, il ressort :

⁶⁶ Clément Koudéssa Lokossou, *La presse au Dahomey 1894-1960 Evolutions et réactions face à l'administration coloniale*, Thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle D'histoire, p.114

Il résulte des renseignements parvenus à mon département que le Dahoméen Tovalou Houénou qui sous le nom de "Prince" Tovalou Houénou, dirige le journal "les continents" serait parti au début du mois d'août en Amérique, où il aurait l'intention de faire une série de conférence sous les auspices de Marcus Garvey. Tovalou aurait peut être saisi l'occasion pour assister au congrès Pan Noir qui s'est tenu le mois dernier à New-York. J'ai l'honneur de vous prier d'appeler l'attention de notre représentant aux USA... de lui faire part du désir que j'aurais d'être tenu au courant des agissements de Tovalou.

Signé : Daladier⁶⁷

Comprenez avec nous que dans ces conditions de hautes surveillances aucune action anticolonialiste ne peut-être menée à bon escient, il serait sur le qui-vive, pensant tout le temps aux intrigues qui pourrait l'attendre aux moindres erreurs. La liberté d'agir était donc confisquée, ce qui sans doute avait paralysé les actions panafricaines de Tovalou. Le second problème important est que son journal n'a paru que durant sept mois. Si la première parution eut lieu le 15 mai 1924, la dernière eut lieu le 15 décembre de la même année. Et pour cause cette dernière parution fut victime d'un procès. Suite à une publication anonyme qui doigtait le député du Sénégal, Blaise Diagne à propos d'un certain voyage qu'il s'appêtait à faire aux Etats-Unis, dans le but de donner une conférence sur Joseph et l'art de vendre ses frères⁶⁸. Diagne réagira ; un procès fut attenté contre le journal et le verdict fut lourd. Le rédacteur en chef Jean Fangeat est condamné à six mois de prison avec sursis, à 1500francs d'amende et à 200 francs de dommages et intérêts. Ce fut la consternation totale ; aussi ce dernier qui avait financé en grande partie les deux dernières parutions refusait de continuer à assurer de ses fonds personnels la continuité du journal. C'est ainsi que *les continents* qui étaient sur le point de prendre un essor appréciable avec la collaboration promise d'intellectuels connus pour leurs combats et leurs opinions humanistes connurent un affaiblissement incontestable suite au procès avec la dislocation de ses membres se séparant ainsi à queue de poisson. Mieux, le retour d'Amérique de Tovalou qui devait remédier à cette situation de fragilité matérielle fut un échec. La LUDRN, à travers son journal, avait de fortes chances de se développer en décembre 1924 mais, elle s'assombrit brusquement puisque juste à son retour des Etats-Unis, son fondateur apprenait par télégramme que son père Joseph Tovalou était gravement malade. Il suspendait ainsi toutes activités politiques et s'embarquait

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Entendez ici l'art de recruter les troupes noires pour la France.

pour le Dahomey. Tant d'épreuves qu'il a connu à l'extérieur mais, le sort lui en réservait bien d'autres sur la terre natale.

En effet, Tovalou rentre au pays le 10 décembre 1925 et son père meurt le 13 décembre : premier choc. Ensuite suivront de grandes difficultés. D'abord tout un dispositif de surveillance était organisé autour de lui en France à son retour d'Amérique, à l'escale de Dakar et dans la colonie du Dahomey. Même dans le bateau où il voyageait. Une imbrication à peine déguisé du politique et du privé en ce sens que, plusieurs échanges de télégrammes et de correspondances entre Porto-Novo, Dakar et Paris, entre le gouverneur local et ses services montrent que le directeur fondateur du journal *les continents* devra faire face pendant deux ans aux réactions d'un pouvoir peu disposé à lui laisser la possibilité de poursuivre ses activités publiques. Ce qui résulterait d'une rancune envers Tovalou de la part de certains représentants du pouvoir colonial, en particulier du gouverneur du Dahomey dont les actions furent ouvertement critiquées dans les *continents*. Mieux au lendemain du décès de son père, Marc Kojo Tovalou Houénou sera un homme déshérité. Son père, ayant été informé des agissements de son fils, avait perdu sa notoriété et même l'usage de la langue, lui l'ami des Blancs, le notable influent, avec un enfant qui agit dans le sens contraire de ses opinions. C'était là tout le problème avec son fils Kojo au point où il lui avait déjà coupé les vivres et l'aide financière. Ensuite dans son testament, selon ses dernières volontés, il reconnut Marc Kojo comme un ayant droit mais, il ne lui léguait aucun bien en dehors d'une montre en or et ceci sur l'insistance de son avocat. Le vieux Joseph confiait la gérance de sa succession, à l'un des jeunes frères de Marc, en la personne de Georges Tovalou Quenum. Il s'agissait alors d'une succession qu'on pourrait qualifier de complexe et tumultueuse. Deux camps se formaient ainsi dans la famille Houénou : le premier se rallie à Marc Kojo, le second à Georges. Le tribunal de 1^{er} degré de Cotonou fut saisi puis audiences sur audiences aboutiront à une annulation du testament de Joseph Tovalou présenté par son avocat Germain Crespin et un partage équitable des biens de ce dernier se fera entre tous ses ayants droits.

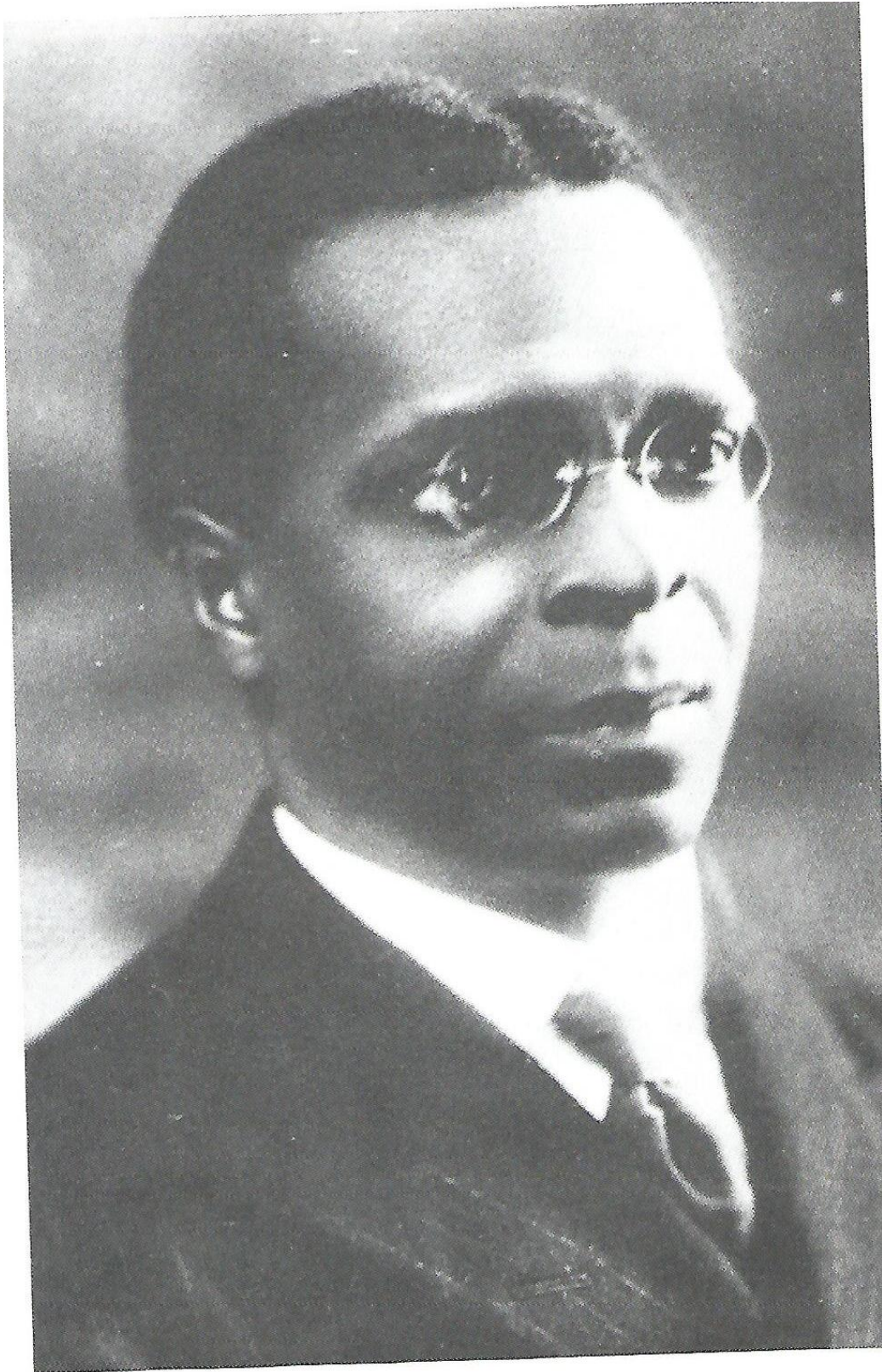
Tout était alors rentré dans l'ordre lorsque, surgit un autre problème. Souvenez-vous que Joseph lui avait coupé les subsides depuis 1924. Marc Kojo avait emprunté de l'argent chez quelques amis de son père. Celui dont il s'agit ici est Jean le Bec ; ce dernier impatient de rentrer en possession de ses fonds saisit un avocat sans averti Marc. Le parquet de Cotonou et le chef de la colonie furent informés et ce dernier se fait arrêter en pleine plaidoirie au tribunal de Lomé, au Togo, le 28 avril 1926. Ramené à Cotonou, il passait plus de dix mois en prison bien que Jean le Bec était payé et avait retiré sa plainte. Tovalou finit par sortir de prison, le

10 décembre 1927. Les Houénou en leur grande majorité se réunissaient pour l'élire comme chef de leur collectivité. On peut dire que tout était aux beaux jours pour Marc Kojo Tovalou, mais, il regrettait de ne pas exercer le pouvoir politique qui lui permettrait d'améliorer de façon remarquable les conditions de vie de ses compatriotes. Et dans ce cadre, il se ralliera à d'autres personnalités dans le but de reprendre les activités politiques, puisqu'il lui était impossible après la prison de vivre en se regardant comme un échec ou un élan brisé. Malgré toutes les injustices dont il fut objet, ce leader panafricain ne désespère pas. Mais, il serait bien de faire remarquer que Tovalou a connu autant de difficultés d'abord parce qu'il a manqué d'une base sociale efficiente et durable, aussi les conditions matérielles l'ont défavorisé, ajouté à l'absence au Dahomey et presque dans toute l'Afrique d'institutions démocratiques. En dehors du mouvement panafricain, il continuera le tracé de son destin et luttera aussi ardemment que possible pour que ses efforts portent leurs fruits.



Gauche vers la droite : George Marke, Kojo Tovalou Houénou et Marcus Garvey à Harlem en 1924.

Source : WWW. Black past.org.visité le 11/07/2016



René Maran



1923. Kojo, assis, avec son frère Georges Tovalou Quénum (au centre), et un ami ivoirien (à gauche) (papiers Michel T. Quénum).

Source : E.D. Zinsou et L. Zoumenou, op.cit.p.I.

LES SAMEDIS LITTÉRAIRES DU CAMÉLÉON, organisés par
Alexandre MERCIEREAU, 244, Boulevard Raspail, PARIS (XIV^e).
En face de : *Métro* : Raspail. — *Autobus* : Opéra-Denfert, Porte des Batignolles-Porte de
Châtillon. *Tramway* : Saint-Germain-des-Prés-Châtillon (station : Campagne- Première).

INVITATION POUR PLUSIEURS PERSONNES

SAMEDI 31 MAI 1924, à 21 heures

GRANDE SOIRÉE DE NOIRS AMÉRICAINS

Sous la Présidence de *S. A. le Prince Kajo TOVALOU HOUENOU, neveu du
Roi BEHANZIN.*

I. Noirs d'Amérique et Noirs d'Afrique, par *S. A. TOVALOU HOUENOU*. — II. Théâtre Nègre, par *Miss RUTH ALLEN*. — III. L'Âme Noire, par *M. L. AUROUSSEAU*. — IV. La célèbre chanteuse noire *FLORENCE JONES*, du Mitchell's, qui chanta devant le Prince de Galles. — V. *PALMER JONES*, pianiste. — VI. Chansons religieuses nègres par le Quatuor Vocal *OPOL COOPER*, du Jardin de mes Sœurs. — VII. *DOOLEY WILSON*, chant. — VIII. *BUDDY-GILMORE*, tambour.

On est prié de louer ses places et d'arriver à l'heure.

Séance organisée avec le concours de Miss RUTH ALLEN.

PIANO PLEYEL

Pour toutes taxes (Loi du 25 Juin, Décret du 5 Août 1920) : 3 fr. 50 (10 premières à 6 francs)
(10 fauteuils réservés à 10 francs). Location 0.50 en sus. —

Voir au dos

LES VENDREDIS LITTÉRAIRES DU CAMÉLÉON Organisés par
Alexandre MERCIEREAU, 244, Boulevard Raspail, PARIS-14^e.
En face de : *Métro* : Raspail — *Autobus* : Opéra-Denfert, Porte des Batignolles-Porte de
Châtillon — *Tramway* : Saint-Germain-des-Prés-Châtillon (Station : Campagne- Première).

INVITATION POUR PLUSIEURS PERSONNES

VENDREDI 6 JUIN, à 20 h. 12

GRANDE SOIRÉE DAHOMÉENNE

Sous la Présidence de *Son Altesse Royale le Prince DUANILO BÉHANZIN*

Causeries : *S. A. le Prince KOJO TOVALOU HOUÉNOU* :

L'ÂME DAHOMÉENNE

L. AUROUSSEAU : LE NOIR D'AFRIQUE

Musique, chants, danses du Feu, de l'Hymen, des Sorciers, de la Guerre, de la Paix, des Bons Génies, de l'Orage, etc., interprétés par des Dahoméens en pagne, accompagnés sur les instruments de musique du pays.

Effiles, bois sculptés, métaux forges, etc., prêtés par *S. A. le Prince TOVALOU-HOUÉNOU, MM. SIEBPSKY et A. MERCIEREAU*.

Pour toutes taxes (Loi du 25 Juin, Décret du 5 Août 1920) : 3 50 (10 Premières à 6 francs,
10 fauteuils réservés à 10 francs). Location : 0.50 en sus. — On ne garantit que les places louées
et l'on prie d'arriver à l'heure.

Voir au dos

Cartons d'invitation à deux des soirées littéraires du Caméléon (244, boulevard Raspail, Paris),
où Kajo Tovalou-Houénou tint des «causeries».

Source : E.D. Zinsou et L. Zoumenou, op.cit.p. II



Frédéric Ouani Béhanzin, Kojo Tovalou Houenou et le capitaine Jean Adjovi,
après-guerre, Bordeaux (document Christophe Adjovi)

Source : E.D. Zinsou et L. Zoumenou, op.cit.p.II & VII

Ces Photos illustrent Marc Kojo Tovalou HOUENOU et ses collaborateurs lors de son activisme panafricain.

CHAPITRE 3 : RESULTATS DES TRAVAUX ET QUELQUES PROPOSITIONS.

3-1) Les œuvres de Marc Kojo Tovalou Houénou en dehors du mouvement panafricain.

Malgré les difficultés qu'il connut entre 1925 et 1927 et qui avaient freiné ses actions politiques, il ne baissait pas les bras. Dans ses convictions de grand défenseur de la race noire, il tentera par tous les moyens de se redresser politiquement. Suite à sa nomination comme chef de la collectivité des Houénou, il quittait Cotonou le même mois de décembre 1927. D'abord insatisfait du jugement rendu à Cotonou concernant l'affaire de Jean le Bec, qui l'avait maintenu en détention plus que prévu⁶⁹ ; et qui fut une occasion au pouvoir local de lui rendre la vie hostile. Il avait donc interjeté appel auprès de la cour de justice de la fédération à Dakar et grâce à l'intervention de Lamine Gueye son ami et avocat tout rentra dans l'ordre le 14 décembre 1927 par un arrêté. Cependant il décide de séjourner dans cette colonie.

Tovalou à notre avis serait un homme de rancune qui cherche constamment à se faire justice car, nous avons compris très tôt le pourquoi d'une telle décision qui se résume en ceci : l'ouverture de la campagne législative de 1928 au Sénégal. Comprenez avec nous que loin de faire un retour à la vie politique, il avait mesuré l'importance de l'enjeu d'une telle campagne. C'était donc pour lui l'occasion de faire face à son grand ennemi Blaise Diagne, celui-là même qui avait paralysé les activités de son journal, le député du Sénégal et de toute l'Afrique Occidentale Française (AOF) à cette époque.

Il participera activement à cette campagne dans les rangs de l'opposition et défendra au cours de celle-ci des idées d'une adaptation à ses préoccupations pannes et à la réalité locale. On le verra élever le débat électoral, en même temps qu'il tentait de circonscrire son propos à l'action de la France en Afrique. Ainsi donc, il fut d'une grande influence durant les élections législatives de 1928 au Sénégal, au point d'avoir provoqué dans le clan du député sortant Diagne et des milieux gouvernementaux une grande inquiétude car ces derniers voyaient la participation de Tovalou à cette campagne dans le rang de l'opposition comme crédibilité et une expérience plus riche au point de vue de l'action publique, vu le rayonnement de ses activités antérieures en faveur des Africains. Ajouté à cela, il était

⁶⁹ Nous vous suggérons de consulter Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, Kojo Tovalou Houénou, op.cit. Aux pages 224,225 et 226 pour plus de précisions sur cette affaire. Il s'agit en effet d'une note que Tovalou adressait au ministère de la justice Garde des Sceaux dans laquelle il clamait son innocence et demandait à être libéré car malgré que Jean le Bec soit entré en possession de ses fonds, il était toujours gardé en détention.

étroitement lié aux membres de l'opposition à savoir : Galandou Diouf ⁷⁰ et Maître Lamine Gueye qui était son confrère et son ami. Ce fut alors une campagne mouvementée véhiculant les grands thèmes de programme de Diouf conçu en partie par Gueye et Tovalou, qui prônait : la création d'autres communes de plein exercice, l'alignement de salaire pour ceux de la métropole. Tovalou réaffirmait clairement au cours des meetings la raison de sa participation à travers : « Dahoméen que je suis, je suis Africain, comme vous, par conséquent Nègre [...] Il y a bien longtemps que la France si généreuse nous a fait sortir de notre esclavage et nous a rendu la liberté [...] Diagne dit que je suis un révolutionnaire et sème le communisme au Sénégal. Diagne qui se voit mourir dit toute chose pour passer, ce qui n'arrivera pas »⁷¹. Mieux, Tovalou ne manquait aucune occasion pour s'en prendre à Diagne ceci transparaît dans ses mots de fin de discours à une réunion : « Les Blancs sont nos amis ; ce sont nos meilleurs amis. Nous ne sommes des communistes mais, nous ne sommes pas des esclaves. A bas Diagne ! A bas Diagne »⁷². A travers un discours⁷³ prononcé au cours de cette campagne, il fera son retour aux affaires politiques. Dans ce discours l'ardeur révolutionnaire et militante panafricaine de Tovalou semble s'émousser pour faire place à une ardeur revendicative classique des élites colonisées. Dans un premier temps, il réaffirme l'idée de l'unité de la France et demande la reconnaissance des droits civiques à tous les colonisés. En second lieu, il s'acharnera à faire des revendications comme : autonomie d'une fédération de l'AOF où la constitution républicaine serait appliquée à tous les Etats, abolition de l'indigénat et du régime des décrets appliqués alors aux colonies du groupe et dénoncera statistique en main, la facilité avec laquelle les ennemis d'hier, (les Allemands) acquièrent la nationalité française puis ironisera sur l'administration coloniale qui sacrifie les droits des Africains au plus grand profit des exploitants européens faisant ainsi observer aux Sénégalais qu'il appelle "Aofiens" que la première idée à retenir est celle de la France une et indivisible. Réaffirmant ainsi tout son attachement à la Grande Patrie. Par ce discours, Tovalou s'est permis de s'exprimer librement avec un élan de foi, passion mais aussi de rêve et de sincérité. Mieux on s'aperçoit de la constante de ses idées et de ses vues car il ne s'écarte nullement de la nature de ses revendications et laissait ainsi transparaître sa foi en l'avenir de ses congénères ce qu'il exprimait depuis 1921 et 1924. Tovalou arrive à conquérir l'opinion publique désormais majoritaire en faveur de Galandou Diouf à la veille des élections.

⁷⁰ C'est lui l'opposant principal de Blaise Diagne au cours de ces campagnes Législatives.

⁷¹ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, op.cit. p.200.

⁷² Ibid.

⁷³ Le résumé de ce discours se trouve dans la thèse de Clément Lokossou sur les pages 116 et 117.

Mais que de peines perdues, que d'efforts infructueux. Ces élections législatives du 22 avril 1928 se soldaient par un échec du clan dioufist. Le député sortant Blaise Diagne est réélu avec 5175 voix contre 4396 à Galandou Diouf. Irritations et colères s'emparent du clan dioufist qui clame des irrégularités organisées en faveur de Diagne par les hommes de l'administration locale et quelques bureaux électoraux. Tovalou en collaboration avec Lamine Gueye rédigea un document intitulé *Protestation contre les élections législatives du 22 avril 1928 pour la circonscription du Sénégal*. Ce document fut adressé au président de la chambre des députés, afin d'obtenir l'invalidation de la réélection de Diagne. Mieux Tovalou et ses pairs collectent des fonds pour envoyer une délégation à Paris ; celle-ci aurait pour mission de remettre aux autorités françaises le document rédigé afin d'obtenir justice à la majorité effective des électeurs sénégalais. Au mois de mai 1928, Lamine Gueye, Galandou Diouf et Marc Kojo Tovalou partirent pour Paris. Tovalou suivit la délégation espérant mettre à contribution ses relations parisiennes. Une fois là-bas, ils entreprirent une série de démarches, notamment auprès de la Ligue des droits de l'homme, auprès de certaines loges maçonniques et aussi auprès de la Ligue de Défense de la Race Nègre (LDRN). Celle-ci condamnera les conditions de déroulement des élections et les manœuvres du député réélu. Cependant toutes ces démarches resteront des tentatives inutiles et somme toute illusoires puisque Blaise Diagne conservera son siège au parlement jusqu'à sa mort en 1934.

Tovalou décide de s'installer de nouveau à Paris, comme pour dire qu'il avait de forte chance de renouer avec ses anciens amis afin de se relancer politiquement mais, nos recherches n'ont pas permis de le découvrir en action politique entre 1928 et 1933. Peut-être à cause de sa longue absence de Paris, de l'accélération de l'actualité et des effets d'une campagne dénigrante contre sa personne, affaiblissant sa notoriété et reléguant son image dans une indifférence du public métropolitain ? Il fut remarqué comme un conseiller, un appui pour la LDRN, ses tentatives de recommencer l'édition de son journal furent vaines. Lui-même était devenu très discret, peut-être dans le but de rassurer les autorités françaises qui hier avaient douté de son loyalisme. Il fit des démarches en vue de sa réhabilitation professionnelle et de son avenir politique. Cependant ce fut le calme plat. Et c'est justement dans ce calme qu'il décide de s'intéresser à lui-même et sa vie privée. Il se mariait ainsi au début du mois d'octobre 1932 avec Miss Roberta Dodd Crawford, une métisse américaine âgée de 37 ans qui était une cantatrice. Ce fut un mariage célébré à Paris par le maire Simon Juquin dans le VI^e arrondissement de Saint-Sulpice. Un an plus tard, le 08 décembre 1933, il démarque au Dahomey, accompagné de son épouse, muni d'une lettre de recommandation

adressée par Albert Sarraut au gouverneur du Dahomey, qui laissait entendre qu'il était venu dans l'intention de régler des affaires strictement personnelles. Mais comme un infatigable défenseur des causes humaines, il recommence ses actions. Ce que nous appelons ici les derniers efforts. On le verra en 1934 dans le cercle d'Allada, organisé un mouvement en faveur de Blaise Kuassi et Simon Akindès. Ce dernier, directeur de *l'Echo des Cercles*, condamné par le tribunal de premier degré de Cotonou pour : dénonciation calomnieuse, contre le chef de canton Djibodé Akplogan. Devant le jugement qui lui paraît un jugement inique, Tovalou envoyait des télégrammes de protestation au ministère des colonies et au président Laval, écrivait notamment que les véritables responsables de l'affaire d'Allada étaient la brute sanguinaire, l'administrateur Mary et le chef Djibodé. Puis il demandait en vain une révision du jugement. Nous remarquons ainsi la détermination de Tovalou à prendre les problèmes des autres comme étant les siens. Si en 1921 et 1922 il programmait ses actions, à son retour en 1933 au Dahomey, on le voit agir à l'improviste, venant en aide ici et là à ses compatriotes en difficultés. Tovalou est un homme qui cherche à se faire justice lui-même. Cette faiblesse lui coûtera, puisqu'il a gardé rancune à Germais Crespin, l'avocat de son père, pour s'être placé sur son chemin lui mettant les bâtons dans les roues.

Le 14 mars 1934 alors qu'il était défendeur dans une affaire au tribunal de Cotonou, Tovalou donne une gifle à Crespin qui s'est immiscé contre toute attente dans un débat où il n'était pas partie prenante. Ce geste excessif et fatal de Tovalou provoquait une bagarre ; le procès fut interrompu. Mais, dès la reprise dans l'après-midi, Tovalou absent sera jugé et condamné à deux mois d'emprisonnement et cent francs d'amende pour provocation au tumulte à l'audience et coups et blessures. Il tentera en vain d'obtenir une réformation de ce jugement et décidera ainsi de repartir vivre au Sénégal dans le but de poursuivre l'exercice de son métier d'avocat afin de continuer ses activités politiques. Mais, un an après cet incident soit le 29 avril 1935, il est arrêté par la police locale à l'hôtel du palais où il habite et est écroué à la prison de Dakar. Pouvons-nous dire qu'il s'agit encore de l'ouverture d'une série de difficultés pour Tovalou ? La suite de nos analyses se chargera de ressortir ce que le sort lui réserve cette fois.

3-2) Sa mort.

Militant déterminé à la cause humaine, il le restera jusqu'à sa mort. Pour ce que nous savons, les conditions de son décès ne sont pas vraiment connues. Est-il mort naturellement ou assassiné ? Nous avons retrouvé deux versions différentes au cours de nos recherches.

Selon la première version, Marc Kojo Tovalou serait mort de fièvre typhoïde dans les bras de son épouse Roberta Dodd Crawford dans l'ambulance du cap manuel le 02 juillet 1936 à 5h10, alors qu'il purgeait une peine de prison. Selon nous, il était arrêté parce qu'il était un ennemi de la colonisation et développait des idées contre cette pratique. Une fois en prison, serait-il négligé ou mal nourri ? De toute façon, il paraîtrait que dans les années 1930, les cas de décès par suite de maladies infectieuses comme la fièvre typhoïde étaient fréquents en Afrique tropicale comme ailleurs. Cependant une note manuscrite du Directeur des Affaires Politiques et Administrative (DAPA) s'adressait au chef de la fédération sur un compte rendu de ce décès. Ce compte rendu était une proposition au directeur de cabinet civil du gouverneur général de : « Tenir compte dans toutes les relations du décès de Tovalou, de la personnalité du défunt et son orageux passé politique »⁷⁴. Mais chose étonnante à la fin de sa note, il soulignera : « Enfin, il semble que ce compte rendu de décès devrait être "situé" par une référence opportune »⁷⁵. Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou eux-mêmes n'ont pas compris ce que voulait signifier cette note mais, d'après notre propre lecture de la note, la mort de Marc Kojo aurait été la bienvenue, puisqu'il dit situer le décès par une référence opportune, ce qui à notre avis n'est autre chose que référence favorable. Mieux encore si on prend le mot opportune qui signifie selon le temps et le lieu favorable, propice, tout laisse croire que la mort de Tovalou serait prémédité.

Selon la seconde version la plus répandue, il serait mort des suites de violences subies au cours d'une conférence qu'il donnait à Dakar dans le cadre des campagnes électorales de 1936. Pouvons-nous parler de conspiration ? Oui c'est possible parce que Marc Kojo Tovalou était devenu un élément trop gênant. Il fallait le liquider pour éteindre l'expansion de ses idées et pour perpétuer l'œuvre colonisatrice. C'était donc possible qu'il s'est fait tuer par des coups et

blessures de violence provoquée.

⁷⁴ Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou, op.cit. p.209.

⁷⁵ Ibid.

Au cours de nos recherches nous avons découvert que les Dahoméens et Sénégalais interrogés sur les circonstances de son décès ont émis l'hypothèse d'une conspiration sans en pouvoir déterminer les véritables auteurs. D'autres par contre pensent qu'il a été empoisonné. Ceux-ci rejoignent notre première version. Mais ils n'ont pu ressortir les coupables, ni même été capables de dire à quoi il fut empoisonné et les raisons de cet empoisonnement. Cependant relativement aux archives officielles, Tovalou aurait été détenu plus longtemps que la loi ne l'aurait prescrit. Souvenons-nous pour l'affaire Germain Crespin en 1934, s'il a été libéré au bout des deux mois de prison, quand aurait-il été de nouveau arrêté, jugé, condamné et pourquoi ? Les conditions de détentions étaient-elles des plus vivables ? Nous ne pouvons donner les réponses adéquates. C'est d'ailleurs trop d'imprécisions autour de son décès au point où nous risquons de nous noyer dans des interrogations auxquelles il nous sera impossible de répondre. Nous nous résignons à dire que l'irréparable est fait ; puisqu'il faut baser nos recherches et affirmations sur des données irréfutables ; voilà que nous manquons de preuves pour approfondir cet aspect du sujet. Nous pensons que les circonstances précises de sa mort sont sans grande importance pour l'histoire même si elle recherche sans cesse la vérité du passé. Peut-être un jour grâce à d'autres recherches, d'autres moyens, d'autres témoignages, et d'autres archives nous parviendrons à établir la lumière sur cette zone d'ombre de la vie de Tovalou. Mais au regard de sa vie et de son action, on retrouve la grandeur de l'homme, c'est-à-dire un homme extraverti avec une vie pleinement accomplie, riche d'enseignements au point où on pourrait se passer des causes quelques peu obscures de sa mort même si cela est nécessaire. Reposerait-il à Dakar ? Nos recherches ont permis de découvrir que sa dépouille, a été transférée à Ouidah en 1942 ; aux côtés de celles d'autres Anciens dans une tombe de marbre, dans le silence de la demeure familiale. Ce sont là ce que nous pouvons retenir de sa mort. Seul l'avenir nous permettra d'apporter la lumière sur les vraies conditions de son décès.

Grand assoiffé de justice, à la quête permanente du bien-être de ses congénères et compatriotes, c'est ce que nous aurons retenu de l'histoire de Tovalou. Mettre le bien-être des autres au-dessus de son bien-être à lui. L'immensité d'un être qui réside, dans l'humilité et même dans le désintéressement matériel. Après ses études, il avait de forte chance de mener une vie aisée, se marier jeune, s'associer au monde des Blancs à l'instar de son père. Sa participation à la guerre de 1914, lui avait offert la possibilité de se démarquer du milieu des colonisés et de vivre une vie de prestige en France et même au Dahomey ; parce qu'il avait tout pour se le permettre. Avocat et médecin, il était de ceux qui n'avaient plus rien à envier à

quelqu'un, sauf s'orienter et rechercher la gloire à l'instar de certaines personnes de cette époque, mais, il a préféré s'intéresser à la défense de la cause humaine.

Indigné par les exactions et la domination des milieux coloniaux, Tovalou s'érige en protecteur de la race noire. Ceci lui a coûté certes, mais il n'a guère baissé les bras. Nos analyses ont largement permis de comprendre ce que nous disons et lorsque nous revenons sur les conditions de son décès, on pourrait dire qu'il fut un martyr de la cause humaine, c'est-à-dire qu'il est mort les armes à la main en défendant ses idées. A 49 ans, il était encore dans la force de l'âge, il n'avait pas encore pris sa retraite politique. Il luttait encore pour voir de son vivant ses efforts portés leurs fruits mais, hélas le destin en avait décidé autrement.

Conclusion

Le mouvement panafricain né au XIXe grâce aux Afro-descendants et intellectuels de la race noire aura connu un bel épilogue. Ces précurseurs en particulier le Dahoméen Marc Kojo Tovalou Houénou ont su établir les bonnes règles du jeu afin de sortir les peuples africains de leur état d'exploitations.

Pour comprendre le destin de Marc Kojo, il est nécessaire de faire un examen préalable d'un arrière plan socio-culturel sans lequel on ne peut saisir les ressorts de son action panafricaine. Né dans un milieu détenant un pouvoir social certain, il s'est préparé à jouer un rôle public dans sa propre société, à assumer des responsabilités et à assurer à son tour la perpétuation de la position sociale de sa famille. Son père Joseph Tovalou, qui peut être considéré comme un membre modèle de la bourgeoisie autochtone qui s'est peu à peu formé à côté de celle des Afro-Brésiliens, n'avait qu'un but : égaliser voir surpasser les Brésiliens en matière de prestige social. C'est ce désir de prestige social qui le poussa à envoyer ses progénitures à l'école, dans la colonie et en France. Comprendons alors la rage qui s'est emparée de Marc Kojo à son arrivée à Bordeaux, sa volonté d'intégration à la société bourgeoise de la France de son époque. Ces nombreuses années passées à Bordeaux ajoutées à son éducation africaine initiale ont forgé et affiné un esprit élaboré, cultivé, fruit d'un contact prolongé avec la pensée philosophique, politique et économique d'alors. Saint-Genès l'a fortement marqué avec ses multiples orientations professionnelles. Dans l'action publique, il est un intellectuel, un homme dont les idées, les convictions, les adhésions gouvernent le comportement.

Sa publication de l'essai sur *l'involution* pose les jalons de ses efforts qu'il consacre aux pays natal, à la défense de ses compatriotes victimes de l'arbitraire colonial. Marc Kojo Tovalou est demeuré fidèle à ses principes selon lesquels il a été éduqué à savoir : liberté de l'individu, égalité entre les êtres humains, fraternité entre les peuples, puisqu'il reconnaît que l'individu libre n'est seulement celui qui sait, qui possède la langue française, la science occidentale et technique et l'histoire du maître. Pour lui l'individu libre est celui qui est égal aux autres et peut jouir des droits civiques, celui qui, quelles que soient ses origines, à son propre passé, sa propre histoire. La guerre et les promesses d'assimilation non tenues l'ont poussé à se lancer dans l'action publique, car la guerre a été pour lui, l'occasion d'une profonde réflexion sur l'homme et d'une recherche des vérités fondamentales. Marqué par le métier d'avocat, son action publique témoigne d'un respect de la légalité en toute circonstance, même dans l'adversité, d'une confiance sans borne dans les textes de loi. Il est

un homme dont le programme panafricain consistait à changer l'ordre ou le désordre social qui régnait en Afrique coloniale dans le respect de la légalité républicaine. Se référant constamment à la Déclaration des droits de l'homme, il fondait l'Amitié franco-dahoméenne et la LUDRN afin que ses idées puissent se propager et trouver une ouverture dans leur application.

Pour un homme de son rang qui a autant combattu, pour ce que nous sommes aujourd'hui à savoir des hommes libérés du joug colonial, il serait bon de lui reconnaître ses mérites. Même si le monde et l'Afrique l'oubliait, le Dahomey (l'actuel Bénin) devrait mieux le faire. Même à l'Université d'Abomey Calavi (UAC) au Département d'Histoire et d'Archéologie (DHA) où le cours sur le panafricanisme est conçu et enseigné, au semestre III, aucune ligne ne lui ait réservée, même une petite phrase ne le mentionne. Comprenez alors notre soif de vouloir baser nos recherches sur lui. Que de désolations qui nous ont traversées lorsqu'au cours de nos recherches, à la quête d'informations complémentaires, nous nous rendîmes le mercredi 13 janvier 2016 à Porto-Novo. D'abord à la Bibliothèque Nationale, les bibliothécaires retrouvés sur place ne connaissaient rien de la personne, ils étaient même étonnés lorsque nous avons exprimé le souhait d'entrer en possession des livres sur le panafricanisme et surtout ceux ayant rapport avec Tovalou. Aucun livre ni ouvrage n'était disponible sur le panafricanisme encore moins sur Marc Kojo Tovalou. Nous nous sommes contentées de parcourir d'autres ouvrages d'intérêt général. Le même scénario reprit à 15h aux archives nationales : aucun livre sur le panafricanisme, aucun mémoire d'histoire ne le mentionne, c'était comme si nous étions en train d'inventer le nom de Marc Kojo Tovalou Houénou. C'est à ce moment que nous même avons pris conscience de l'importance de baser nos recherches sur cet illustre personnage du Dahomey. Il fut l'un des tout premiers noirs au lendemain de la guerre de 1914 à développer un radicalisme en faveur de la race noire. Est-ce pour cette raison que la documentation le concernant serait dissipée dans l'ombre, même sur sa terre d'origine ? Nous ne sommes point en mesure de répondre à cette question.

Cependant au cours de nos recherches documentaires, nous avons découvert que dans d'autres pays, des documents le concernant peuvent être consultés avec aisance. Surtout à Dakar aux archives de l'AOF, où ces documents sont classés et conservés. A Paris, à Aix-en-Provence avec le fonds SLOTFOM (Service de Liaison avec les Originaires de la France d'Outre-Mer), où l'action publique proprement dit de Tovalou particulièrement entre 1923 et 1927 peut-être appréciée. Aussi, ce fonds disposerait des renseignements sur la collection la plus importante du journal fondé par ce dernier. Ensuite une tentative de réhabilitation de

Tovalou est visible à travers un article de Guy Landry Hazoumè paru en 1973. Mais ceux qui l'ont mieux réhabilité à notre avis sont, le président Emile Derlin Zinsou et Luc Zoumènou que nous avons beaucoup cité dans le présent mémoire. Et, enfin dans la ville de Cotonou, à Sikècodji dans la vons de Golf Télévision une avenue porte son nom.

En revanche, nous pensons que ces tentatives de réhabilitation sont faibles ; puisque le produit rare de l'intelligentsia dahoméenne qu'est Tovalou demeure toujours dans l'oubli et nous préconisons donc qu'on le sorte enfin de l'ombre. Pour cela nous proposons que ces tentatives de réhabilitations et les ouvrages se trouvant dans les archives des pays précités soient mis à la disposition de la bibliothèque nationale et aux archives nationales pour une consultation plus aisée. Aussi, l'ouvrage du président Emile Derlin Zinsou et de Luc Zoumènou peut-être introduit dans le système éducatif béninois ; comme ouvrage d'histoire et qu'un programme de cours soit élaboré en sa faveur. A défaut de tout ceci, que nos travaux de recherches sur Tovalou, soient résumés en quelques pages et insérés dans le cours sur le panafricanisme, enseigné par les professeurs en vue de faire une petite lumière sur ce baobab de l'histoire africaine et dahoméenne. Mieux encore, que des journées portes ouvertes soient organisées par les enseignants dans le but de le faire découvrir au grand public. Et enfin au lieu qu'une avenue porte son nom, que son effigie soit érigée et installer dans un point giratoire du pays afin que les Béninois d'aujourd'hui puissent mieux le connaître. Car nous sommes persuadées que certains descendants même de la famille Houénu Quenum ignorent jusqu'à nos jours qui il est vraiment.

Marc Kojo Tovalou a combattu et c'est d'ailleurs suite à ses combats, que les élites dahoméennes ont pris conscience, et nous ont conduit à l'indépendance. Alors pourquoi l'oublier ? Le réhabiliter serait pour une cause juste afin de montrer à notre jeunesse que rien ne devra nous arrêter face à nos convictions et que même dans la persécution, face à nos idéaux si les raisons sont fondées, nous devons lutter jusqu'à obtenir victoire. Aussi sa réhabilitation serait une autre manière de prise de conscience concrète des Béninois que nous sommes, afin que nous travaillons pour le développement réel du pays. Car 80 ans après la mort de Tovalou et 50 ans après notre indépendance, le Bénin à travers ses dirigeants se contredit dans une cacophonie d'intérêts divergents, tout ceci à la grande jubilation des anciens colonisateurs qui continuent de tirer les ficelles dans l'ombre à travers ce que nous appelons aujourd'hui le néocolonialisme. En plus, la population s'enfonce de jour en jour dans la pauvreté perdant ainsi de vue l'idéal ultime qu'est l'émergence et le développement

du pays. Une chose était d'acquérir la liberté, l'égalité et la citoyenneté c'est-à-dire l'indépendance et l'autre chose était d'œuvrer pour le développement du pays.

Même si d'énormes difficultés étaient au rendez-vous, ce dernier les avait ignoré et faisait ainsi preuve de bravoure. Tovalou pour nous, restera une légende, sur laquelle nous fonderons notre modèle de vie en matière de détermination. Car il faut le reconnaître, il fut l'un des grands déterminés à libérer la race noire et a suivi cette détermination jusqu'à la fin de ses jours. Au regard de toutes les analyses faites, il n'y aucun doute, il est un martyr de la cause humaine car il ne s'est guère écarté de ces ambitions ; et c'est là où tout se résume en lui. Un modèle de courage.

Cependant nous sommes consciente que nos analyses souffrent de quelques imperfections qu'il nous faudra corriger afin d'améliorer la qualité. En ce sens, notre plan de travail par exemple n'a pas respecté les trois parties dans les trois chapitres abordés, cela est dû aux informations que nous avons eues. Aussi, l'aspect de la mort de Tovalou n'a pas été bien abordé parce que les documents consultés sont aussi restés dans le doute. Aussi, il y a un déséquilibre dans les parties développées, c'est-à-dire qu'il y a des parties plus longues que d'autres. Cela est dû à la qualité des informations que nous avons eues. Enfin les propositions faites dans la conclusion nous ouvrirons les portes pour la poursuite de nos recherches à venir.

Références bibliographiques.

a) Ouvrages

- Williams (D. P.), *Modernism, Antisemitism and Jewish identity in the writing of John Rodker*, centre for jewish studies, 2004, 263p.
- Gillett (R.A.), *Crossing the pond : jazz, race, and gender in interwar Paris*, Boston, Massachusetts, 2010, 9-127p.
- Zinsou (E.D.) et Zoumènou (L.), *Kojo Tovalou Houénou Précurseur, 1887-1936 Pannégrisme et Modernité*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004, 239p.

a) Articles

- Melvyn (S.), « Kojo Tovalou Houénou An Assessment », *Transatlantica*, vol. 1, 2009, pp. 9.
- Law (R.), « The politics of commercial transition : Factional conflict in Dahomey in the context of the ending of the atlantic slave trade », *Journal of Africa History*, vol. 38, 1997, 213-233p.
- Law (R.), « slave- Raiders and Middlemen, Monopolist and Free-Traders : the supply of slaves for the Atlantic trade in Dahomey », *Journal of Africa History*, vol.30, 1989, 45-68p.
- Documents de travail et de compte-rendu de la réunion d'experts organisés par l'UNESCO, « La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine », *Histoire générale de l'Afrique*, Ouagadougou du 17 au 22 mai 1979, p.
- Durand (M.) et Frioux- Salgas (S.), « Gradhiva », *présence africaine*, vol.10, p.239.
- GUISSOU (B.), « La place et le rôle des anciens combattants (1914-18) et (1939-45) dans les luttes pour l'indépendance politique du Burkina-Faso », *Conférence sur le cinquantenaire de l'armée burkinabè*, Ouagadougou, 23 août 2010, p.12.
- Trotsky (L.), « Cahiers Léon Trotsky », *Revue éditée par l'Institut Léon Trotsky*, n° 37, mars 2001, 63-76p.
- Boahen (A.A.), « La politique et le nationalisme en Afrique occidentale, 1919-1935 », *Chapitre 25*, p.669-693.
- OlatunjiOloruntimehin (B.), « La politique et le nationalisme en Afrique Occidentale, 1919-1935 », *Chapitre 22*, p.609-623.
- Zounon (J.K.), « La flamme », *Organe politique du Parti Communiste du Bénin (PCB)*, 35^{ème} année bimensuelle, p.8.
- Drot (C.), « Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine », *Rapport d'étude final*, novembre 2007, p.194.
- Guézo (A.), « The Quest for an African Ideology : Some Inklings from the States of the Western Sudan » *Assemblée Générale CODESRIA14*, Dakar, Sénégal 08-12 juin 2105, p.18.
- Chathuant (D.), « L'émergence d'une élite politique noire dans la France du premier 20^e siècle ? *Vingtième siècle*, *Revue d'Histoire*, n°101, (janvier-mars 2009), p.133-146.
- Person (Y.), « Le front populaire au Sénégal (mai 1936- octobre 1938) », *Le Mouvement Social*, n°107, (avril-juin 1979), p.77-101.

- Law (R.), « The politics of commercial transition : factional conflict in Dahomey in the context of the ending of the Atlantic slave trade », *The journal of African History*, Vol.38, n°2, 1997, p.213-233.
- Cour Internationale de Justice, « Différend Frontalier (Bénin/Niger) », *Réplique de la République du Bénin*, Livre 1, 17 Décembre 2004, p.215.
- Manning (P.), « Problems of Ineffective gouvernement in post-colonial Dahomey Dahomey : Between Tradition and Modernity by DovRonen : Le Danxome : du pouvoir Aja à la nation Fon by Maurice Ahanhanzo Glélé », *Revue canadienne des Etudes Africaines*, vol.10, n°3, 1976, pp.525-528.
- Journal Quotidien et Feuille D'Annonces, « L'IMPARTIAL », *Paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche*, n°13081, jeudi 23 août 1923, 8p.
- L'Union africaine en partenariat avec le Sénégal, « contribution à la conférence des intellectuels d'Afrique et de le Diaspora (CIAD I) », *Le mouvement panafricain auvingtième siècle, Recueil de textes*, Dakar, 7-9 octobre 2004, 42-139p.

b) Thèses et Mémoires

- Bakurumpagi (V.N.), *Déconstruction du mythe du nègre dans le roman francophone noir, de Paul Hazoumé à Sony Labou Tansi*, Thèse de Doctorat en littérature française, université de Limoges, 2007, 5-21p.
- Brunet-La Ruche (B.), « *Crime et châtement* » aux colonies : poursuivre, juger et sanctionner au Dahomey de 1894 à 1945, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat de l'Université de Toulouse, 2013, 200-214p.
- Huannou (A.), Histoire de la Littérature écrite de langue française dans l'ex-Dahomey (*Des origines à 1972*), Université Paris-Nord (Paris XIII), Thèse pour le Doctorat d'Etat (Lettres et Sciences Humaines), 1979, 472-489p.
- Lokossou (C.k.), *La presse au Dahomey 1894-1960 Evolution et Réactions face à l'administration coloniale*, Thèse pour le Doctorat de 3^{ème} cycle D'Histoire, 100-120p.
- Anignikin (S.C.), *Les origines du mouvement national au Dahomey 1900-1939*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, 1980, 247-252p.

Table des matières

Dédicace	i
Remerciements	ii
Introduction.....	1
Chapitre1 : Biographie de Marc Kojo Tovalou Houénou.....	3
1-1) Sa vie avant le panafricanisme (contexte de sa naissance et de ses études).....	3
1-2) Les raisons liées à l'implication de Marc Kojo Tovalou Houénou au mouvement panafricain.....	11
Chapitre 2 : le mouvement panafricain et Marc Kojo Tovalou Houénou.....	22
2-1) Son activisme et ses mouvements d'action.....	22
2-2) Les rapports de Marc Kojo Tovalou Houénou avec ses pairs panafricains et les résultats de leurs luttes.....	35
2-3) Les difficultés rencontrés au cours de l'activité panafricaine.....	39
Chapitre 3 : Résultats des travaux et quelques propositions en conclusions.....	48
3-1) Les œuvres de Marc Kojo Tovalou Houénou en dehors du mouvement panafricain.....	48
3-2) Sa mort	52
Conclusion suivie de quelques propositions.....	57
Références bibliographiques.....	59
Tables des matières.....	61